



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS

-

Mission orientation-emploi

PROGRAMMES DE COURS

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Année universitaire 2018-2019

SOMMAIRE

L1 Droit et L1 Science Politique- Parcours classique - Vaugirard 1 - (1110L).....	2
L1 Droit et L1 Science Politique- Parcours réussite - Vaugirard 1 (1111L).....	15
L2 sciences humaines et sociales - mention Sciences Politiques (2181L).....	25
L3 Sciences humaines et sociales - mention science politique (3181L).....	29
L1 information- communication.....	34
L2 Information-communication.....	39
L3 Information-communication.....	46
Licence double cursus en histoire et information- médias.....	51
M1 Sciences politiques et sociales mention Science politique (4180M).....	55
M1 Médias, Information et communication.....	60

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

L1 Droit et L1 Science Politique- Parcours classique - Vaugirard 1 - (1110L)

Economie Politique (4174)

Mme Marie-Pierre Merlateau, Maître de conférences en Sciences économiques

(sept.2018)

Ce cours s'adresse aussi bien aux étudiants ayant déjà fait de l'économie dans les années précédentes et désirant approfondir leurs connaissances qu'aux étudiants néophytes, n'ayant reçu aucune formation préalable. L'approche volontairement simplifiée ne nécessite pas de connaissances mathématiques. L'objectif de ce cours est de donner les bases de la culture économique nécessaire à la compréhension des phénomènes économiques actuels à travers les deux approches suivantes :

- La première approche consiste dans une synthèse des grands courants de la pensée économique, des origines jusqu'à nos jours. Elle montre comment se sont construits les courants d'analyse actuels qui expliquent les phénomènes économiques contemporains.

- La deuxième approche approfondit le rôle et la structure de la sphère monétaire et financière, devenue fondamentale dans nos économies. Une étude institutionnelle décrit de façon précise l'organisation du système monétaire, bancaire et financier ainsi que son mode de fonctionnement (fonctions des banques et de la banque centrale européenne, fonctionnement des marchés financiers, analyse de la crise

économique et financière de 2008 et de ses répercussions actuelles).

Droit civil (1381)

M. Antoine Gaudemet

M. Laurent Leveneur

M. Patrick Morvan

Equipe 1 : Pr. Sophie Gaudemet

Equipe 2 : Pr. Leveneur

Equipe 3 : Pr. Morvan

Cours du Pr. Patrick Morvan - Equipe 3 (sept.2018)

Au premier semestre, ce cours est une introduction aux droits, très loin de seulement embrasser le droit civil. De grandes notions de la philosophie du droit (morale, religion, histoire...) sont abordées. Le droit privé (civil, pénal, social, des affaires...), le droit public (administratif, constitutionnel...) et le droit européen (droit de l'UE et de la CEDH) sont mis à contribution afin d'illustrer les grandes problématiques des sources du droit (loi, jurisprudence, doctrine, hiérarchie des normes...). La matière recouvre aussi le droit de la preuve.

Le second semestre porte exclusivement sur le droit civil. D'une part, le droit civil des personnes : vie et mort de la personnalité juridique, identification de la personnalité juridique (le nom...), les droits de la personnalité (droit au respect de la vie privée...) et la protection des majeurs et mineurs. D'autre part, le droit civil des

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

biens : les distinctions entre les biens, la propriété, la possession, les servitudes, le voisinage.

Droit constitutionnel 1 (2062)

M. Dominique Chagnollaude de Sabouret

M. Olivier Gohin

M. Philippe Lauvaux


(oct.2018)

Equipe 1 : Pr. Dominique Chagnollaude de Sabouret

Equipe 2 : Pr. Gohin


Equipe 3 : Pr. Lauvaux

Cours du Pr Olivier Gohin (éq. 2) (sept.2018)

 [plan du cours 18-19 dc i - 2062.pdf](#)
(118.72 ko)

Cours de M. Lauvaux - Equipe 3 (non communiqué à ce jour)

Cours du Professeur Chagnollaude - Equipe 1 (septembre 2018)

Téléchargez le plan de cours du Professeur Chagnollaude ;  [plan de cours 1er semestre corrige.pdf](#)
(188.55 ko)

Droit constitutionnel 2 (2063)

M. Philippe Lauvaux

M. Olivier Gohin

M. Dominique Chagnollaude de Sabouret


(oct.2018)

Equipe 1 : Pr. Dominique Chagnollaude de Sabouret


Equipe 2 : Pr. Gohin

Equipe 3 : Pr. Lauvaux

Cours du Pr Gohin - équipe 2 (sept.2018)

 [plan du cours 18-19 dc ii-2063.pdf](#)
(119.77 ko)

Cours de Pr Dominique Chagnollaude - équipe 1 (septembre 2018)

 [plan de cours 2eme semestre .pdf](#)
(210.76 ko)

Histoire contemporaine politique et sociale (3035)

(oct.2018)

Madame le professeur Audrey VIROT

Programme non communiqué à ce jour

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

Histoire du droit des personnes et des biens (3058)

Jean-Paul Andrieux, Maître de conférences, HDR

(septembre 2018)

« Le monde se divise en deux catégories... ».

La formule du scénario fameux de Sergio Leone pour *Le bon, la brute et le truand*, paraît bien avoir inspiré un grand nombre de juristes. Il faut bien reconnaître en effet que :

« Le monde se divise en deux catégories : ceux qui divisent le monde en deux catégories et les autres ». Les juristes se rattachent volontiers à ceux qui divisent. L'histoire du droit des personnes et des biens, dans cette volonté, propose une grande diversité de catégories qui s'affrontent deux à deux : personnes et biens, personnes morales et personnes physiques, personnes mortes et personnes vivantes, personnes privées et personnes publiques, biens privés et biens publics, biens meubles et biens immeubles... Ce cours qui se portera aux origines de l'Histoire, aux débuts des écritures, interrogera ces divisions et leurs fondements. Mais cette division en deux catégories se refuse parfois à sévir : la divinité (personne ou bien ?), le cadavre (personne ou bien ?), le roi (personne privée ou personne publique ?), la monnaie (bien privé ou bien public ?), l'animal (personne ou bien ?), le navire (bien meuble ou bien immeuble ?)...

À ceux qui veulent diviser le monde en deux catégories, ce cours présente une mise en garde : et s'il existait plus de deux catégories...

Partie I. Les personnes et les biens de l'ordre public

Titre I. Les personnes de droit public

- Chapitre I. Le modèle divin
- Chapitre II. La personne souveraine

Titre II. Les biens de droit public

- Chapitre I. Les biens publics
- Chapitre II. Les appropriations publiques

Partie II. Les biens et les personnes de l'ordre privé

Titre I. Les biens de droit privé

- Chapitre I. Les appropriations privées
- Chapitre II. Les biens privés

Titre II. Les personnes de droit privé

- Chapitre I. La personne humaine
- Chapitre II. Le modèle social

Contrôles des connaissances

- Epreuve orale

Informations complémentaires

Unité d'enseignement complémentaire 2 (Optionnel)

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

Histoire du droit et des institutions (3040)

Mme Céline Combette

M. Anthony Mergey

M. Pascal Gourgues

Plan de cours de Monsieur le professeur Anthony Mergey (sept.2018)

La tentation contemporaine est de faire de l'État un bloc homogène et uniforme, comme s'il n'avait jamais existé qu'une seule forme d'État. La définition traditionnelle de l'État repose sur des critères organique (une population), géographique (un territoire) et fonctionnel (des institutions exerçant une autorité). Cette définition juridique présente l'intérêt de faire abstraction de la forme d'unité politique (monarchie, république, tyrannie...) et de la nature du régime (absolutiste, libéral, totalitaire...), mais elle fait l'impasse sur l'État en tant que processus, c'est-à-dire comme construction historique. En effet, l'État tel que nous le connaissons n'a pas toujours existé ; il a connu plusieurs figures que l'histoire et le droit révèlent. Il n'est donc pas seulement un « concept » avec son appareillage juridique, il est aussi une création historique qui a pris, à travers les siècles, des formes diverses plus ou moins élaborées. La question de l'émergence de l'État en France, du Ve siècle à la veille de la Révolution française, sera le principal objet de ce cours qui comportera 3 parties :

- La décadence de la notion d'État (Ve-XIIe s.)

- La reconstruction de l'État (XIIIe-XVe s.)
- Le triomphe de l'État (XVIe-XVIIIe s.)

Plan de cours de Mme Combette - 2016

Ubi societas, ibi jus.

Ce cours se divise en 3 parties :

Première partie :

Elle est consacrée aux origines même de notre droit et de nos institutions. Deux périodes sont analysées au cours de cette première partie : d'une part, la période romaine, d'autre part, la période franque. La période romaine commence avec la fondation légendaire de Rome (753 av. J.-C.), et se termine à la chute de l'Empire romain d'Occident (476 ap. J.-C.). Date très théorique. L'Empire romain d'Occident est en crise depuis le IIIe siècle ; une crise due, en grande partie, aux assauts de peuples germaniques. Ces peuples s'infiltrèrent progressivement à l'intérieur des frontières de l'Empire, le faisant tout d'abord vaciller avant de provoquer son déclin. Il sera important de dégager l'apport romain sur notre construction juridique et institutionnelle ; c'est surtout à travers la notion de *res publica* que cet apport sera souligné. De même, c'est au cours de cette période qu'apparaît le christianisme. Le christianisme va avoir une influence considérable sur notre système juridique et institutionnel. On verra ainsi qu'après avoir été ignoré par les Romains, viendra une période de persécution puis, enfin, de

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

reconnaissance du christianisme ; le christianisme deviendra une religion d'État.

Vient le temps de la période franque. Depuis 476, l'Occident est partagé, d'un point de vue ethnique, entre les sujets d'origine germanique et l'ancienne population romanisée -les Gallo-Romains en Gaule-. Des Gallo-Romains qui subissent cette occupation. Les problèmes que pose la présence barbare vont dominer l'histoire de l'Occident de la fin du Ve siècle à la fin du IXe siècle. Mais ces difficultés doivent être envisagées différemment entre les temps mérovingiens (fin du Ve siècle-751) et la dynastie carolingienne (751-888). La période mérovingienne est marquée par la coexistence de différentes ethnies ; ces ethnies ne se sont pas encore fondues. Symptomatique de cette période, les lois. Chaque ethnie est soumise à sa propre loi. On parle de personnalité des lois. Mais cette période est également marquée par une conception patrimoniale du pouvoir. La notion de *res publica* tend dès lors à disparaître. L'époque carolingienne commence avec une tentative de restauration des valeurs de l'Antiquité. Cependant, cet essai échouera ; ce qui provoquera l'émergence de nouveaux pouvoirs : à travers d'abord des principautés, puis des seigneuries.

Deuxième partie :

Notre deuxième partie est liée à la période féodale (IXe-XIIe siècle). Comme nous le verrons, cette période a pour caractéristique une hiérarchie de seigneurs qui se substitue à l'État. La notion d'État, que les Carolingiens avaient tenté de

restaurer, disparaît. On assiste à une atomisation du pouvoir. Dans un premier temps, c'est l'émergence de principautés, puis l'entité qui était garante d'une certaine unité, le *pagus*, se disloque, laissant ainsi place à des seigneuries. Le roi n'est plus considéré que comme un simple seigneur. Un seigneur qui possède, comme les autres, diverses prérogatives. Le XIIe siècle est un siècle charnière. De nouvelles manières de penser conduisent à une croissance de l'autorité du roi de France. De simple seigneur, le roi devient suzerain, avant de s'affirmer souverain.

Troisième partie :

Deux points seront ici traités. Dans un premier temps, c'est la période de la monarchie dite tempérée (XIIIe-XVIe) ; le roi a utilisé à son profit les règles issues de la féodalité afin d'affirmer son pouvoir. L'État s'est enfin reconstitué autour du roi. Entre le XVIe et 1789, vient le temps de la monarchie absolue. C'est la période d'épanouissement de l'autorité du roi.

Institutions judiciaires, institutions administratives et sources du droit (1371)

M. Matthieu Dubertret

M. Paul Giraud

M. Pierre Crocq

Mme Anne-Sophie Traversac

M. Benoit Montay

(sept.2018)


PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

Equipe 1 : M. Dubertret / M. Montay

Equipe 2 : Pr. Crocq/ Mme Traversac

Equipe 3 : Mme Traversac/M. Giraud


Programme de cours du Pr Dubertret/Pr. Montay (éq.1)

Téléchargez le plan de cours :  [plancoursija-internet.pdf \(447.28 ko\)](#)

Institutions judiciaires (éq. 2)


Programme de cours du Pr Crocq (sept.2018)

Téléchargez le plan de cours de Monsieur le Professeur Crocq

 [plan-inst jud et adm 2018-2019.pdf \(269.63 ko\)](#)

Institutions administratives (équipe 3)

Programme de cours de Mme Traversac

 [2018-plan -institutions administratives-traversac - 11 equipe 3.pdf \(120.74 ko\)](#)

Introduction à l'étude des médias (6116)

Rémy Rieffel, Professeur


(sept.2018)

La place des médias et des nouvelles technologies numériques devient de plus en plus visible et déterminante dans nos sociétés. Nous croyons bien les connaître parce qu'ils font partie de notre environnement quotidien (journaux, radios, téléviseurs, ordinateurs, smartphones,

tablettes, etc.). Pourtant, beaucoup de lieux communs et de jugements hâtifs circulent à leur sujet.

Ce cours a principalement pour objectif de démystifier les idées reçues concernant les médias, leur rôle et leur influence aujourd'hui. Est-il vrai que la presse écrite va disparaître ? Peut-on dire que la télévision fait encore l'élection ? Quel est le véritable pouvoir des images et des réseaux sociaux ? Internet est-il synonyme de révolution culturelle ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles on tentera de répondre.

Pour ce faire, on décrira le panorama du paysage médiatique français aujourd'hui en analysant le succès grandissant d'Internet et des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, Snapchat, etc.), notamment auprès des jeunes ; en étudiant la crise de la presse écrite, le poids de la radio et de la télévision, On tentera également de comprendre la manière dont le public utilise aujourd'hui les médias classiques et les médias numériques, de préciser les modalités de travail et le rôle des journalistes, de saisir les enjeux de la nouvelle communication politique ainsi que les mutations du monde de la culture à l'ère numérique.

Téléchargez le plan de cours :  [cours introduction a letude des medias.pdf \(285.12 ko\)](#)

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

Introduction à l'étude du droit et du droit civil (1380)

M. Denis Mazeaud

M. Patrick Morvan

M. Nicolas Molfessis

Cours du Pr. Patrick Morvan (sept.2018)

Au premier semestre, ce cours est une introduction aux droits, très loin de seulement embrasser le droit civil. De grandes notions de la philosophie du droit (morale, religion, histoire...) sont abordées. Le droit privé (civil, pénal, social, des affaires...), le droit public (administratif, constitutionnel...) et le droit européen (droit de l'UE et de la CEDH) sont mis à contribution afin d'illustrer les grandes problématiques des sources du droit (loi, jurisprudence, doctrine, hiérarchie des normes...). La matière recouvre aussi le droit de la preuve.

Le second semestre porte exclusivement sur le droit civil. D'une part, le droit civil des personnes : vie et mort de la personnalité juridique, identification de la personnalité juridique (le nom...), les droits de la personnalité (droit au respect de la vie privée...) et la protection des majeurs et mineurs. D'autre part, le droit civil des biens : les distinctions entre les biens, la propriété, la possession, les servitudes, le voisinage.

Introduction historique au droit (3000)

M. Franck Roumy

M. Pascal Gourgues

Mme Céline Combette

M. Anthony Mergey

M. Bernard D'Alteroche

(sept.2018)


Equipe 1 : Pr. Roumy/M. Gourgues

Equipe 2 : Pr. D'Alteroche/Pr. Mergey

Equipe 3 : Mme. Virot / Mme Combette

Cours du Pr Roumy - eq. 1 (sept.2018)

Le cours d'Introduction historique au droit, dispensé au premier semestre de la première année, a pour but de présenter l'évolution du système juridique français, de ses origines à nos jours, montrant comment celui-ci s'est formé et les rapports qu'il entretient avec ceux des pays voisins. Partant de l'Antiquité, le cours décrit d'abord l'apparition des grandes sources du droit - la loi, la jurisprudence, la coutume, la doctrine - et la place qu'elles occupent ensuite au cours du temps: au Moyen Âge, lorsque se forme, sur la base du droit romain et du droit canonique, un véritable droit commun européen, puis à l'époque moderne (XVIe-XVIIIe siècle), tandis qu'apparaissent, avec l'affirmation des États, de véritables systèmes juridiques nationaux et, enfin, à partir du XIXe siècle, lorsque sont rédigées les codifications contemporaines encore en usage.

 [introhistdrplan18.pdf \(156.08 ko\)](#)

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

Cours du Pr. D'Alteroche - eq.2 (oct.2018)

Le cours d'Introduction historique au droit fait partie des « enseignements fondamentaux » de la première année des études de droit (Art. 10 de l'arrêté du 30 avril 1997).

Son but est de présenter les racines de ce qui forme le droit français contemporain. Ce dernier, en effet, n'est pas apparu avec le Code civil. Il est le produit de diverses sources (droit romain, droit canonique, droits germaniques, coutumes, législation des princes...) qui en se combinant et en s'influençant mutuellement ont donné naissance à ce qui allait devenir le droit français.

Le but de ce cours sera donc de montrer cette évolution.

Problèmes économiques contemporains (4341)

Mme Claude Pondaven

(novembre 2018)

Les problèmes économiques contemporains doivent être étudiés dans un contexte dicté par la mondialisation. La libéralisation des échanges commerciaux, la libre circulation des mouvements de capitaux et des personnes, les transferts de technologies, depuis la fin des années 1970, ont profondément modifié le fonctionnement de nos économies. Il faut donc comprendre les fondements et caractéristiques de cette mondialisation (chapitre 1). La géopolitique mondiale (chapitre 2) qui en découle nécessite d'étudier le décollage des nouvelles économies émergentes, les contraintes de la croissance mondialisée

des grandes puissances traditionnelles sans oublier l'examen des continents toujours en attente de progrès. Cette présentation permettra alors d'envisager une analyse des politiques des économies occidentales (chapitre 3) en examinant successivement les grands déséquilibres qui les fragilisent (chapitre 4) et les contraintes financières (chapitre 5) qui freinent leur développement. Les conditions d'efficacité et contraintes contemporaines des politiques conjoncturelles (chapitre 6) pourront alors être envisagées sur la base d'une bonne acquisition de concepts économiques clefs favorisant un raisonnement fructueux. Ces grands problèmes économiques contemporains ont aussi des incidences sur le développement industriel (chapitre 7) et obligent à s'interroger sur l'avenir du rôle économique et social de l'État en matière de protection sociale (chapitre 8), de démographie et de migrations (chapitre 9), de financement des retraites (chapitre 10) et de gestion environnementale (chapitre 11). Ces contraintes industrielles, humaines, sociales, environnementales sont pesantes et conditionnent déjà l'avenir.

Toutes ces préoccupations nous conduiront à achever ce cours par une réflexion sur le libéralisme économique contemporain (chapitre 12) : la mondialisation économique caractérise-t-elle aujourd'hui un triomphe du libéralisme ? Parallèlement, la progression des politiques ou menaces protectionnistes et la montée des mouvements alter-mondialistes en marquent-ils au contraire son reflux ?

Aucune formalisation mathématique n'est retenue . Toute l'approche repose sur un

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

raisonnement économique progressif. Une méthode de travail s'impose. Il faut avant toute autre chose être capable de dégager une vraie problématique : savoir poser les problèmes, définir les enjeux pour développer ensuite une bonne analyse percutante. L'argumentation doit reposer sur des raisonnements économiques adaptés qui se révéleront indispensables à un futur expert en droit public (finances publiques, rôles économiques de l'État, politiques redistributives....) ou en droit privé (droit fiscal, droit des contrats, droit de la concurrence, droit de l'environnement) ou encore en gouvernance publique ou privée.

Relations internationales (2300)

Stéphane Rials, Professeur

(sept.2018)

Toutes les informations utiles seront données sur le site <https://assasri.wordpress.com>

17 septembre 2018

Science politique (2315)

Marc Milet, Maître de conférences

(septembre 2017)

Ce cours de première année propose une approche de *sciences sociales du politique* visant à comprendre et à expliquer le phénomène démocratique contemporain. A l'issue du cours, les étudiants doivent être à même de restituer les théories et les modèles explicatifs relatifs à l'avènement et au fonctionnement démocratique, de connaître les principaux enjeux politiques depuis la fin du XIXe siècle jusqu'à la

période contemporaine (données factuelles); de citer les auteurs phares de la discipline. Décliné en leçons, le cours porte ainsi sur une introduction aux thématiques classiques traitées par la discipline (processus de démocratisation, la structuration et les formes d'expression publique, la profession politique, les élections, l'action publique, et les régimes politiques). Deux spécificités notables : une prépondérance donnée à l'analyse sur le temps long (propre à une socio-histoire) et l'attention accordée principalement aux processus dans le cadre de l'Europe occidentale.

Espagnol (ESP-DROIT-L1)

Introduction aux thématiques latino-américaines et espagnoles contemporaines :

La Transition démocratique espagnole (1975-1979) : la construction de l'Etat démocratique.

Présentation des institutions de l'Etat espagnol.

Le fonctionnement de la Monarchie parlementaire.

Le modèle d'Etat laïque et ses problématiques actuelles.

Amérique latine : du XXe au XXIe siècle. Questions de société (avortement, libertés..).

Italien (ITAL)

(septembre 2016)

Responsable : Antonio Mosca

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

Le cours propose une introduction à l'Italie contemporaine (histoire, politique, institution, société), depuis l'unification jusqu'à nos jours, dans une optique comparative avec la France. On étudiera pendant l'année des textes de théoriciens italiens du droit et de l'économie (Ruffini, Beccaria, Cipolla, Einaudi), ainsi que des essais critiques et des récits, journalistiques ou littéraires (Eco, Montanelli, Pasolini, Bocca, Saviano, Sciascia, Teti, Malaparte). L'actualité italienne sera prise régulièrement en considération, à partir de la presse. Le cours se déroule en italien, ce qui permettra aux étudiants de perfectionner le vocabulaire lié aux cursus juridiques et économiques. Ainsi, l'inscription est-elle réservée aux étudiants ayant au moins un niveau intermédiaire en italien.

Russe (RUSSE)

(septembre 2016)

Professeur : M. Philippe Comte

Maître de conférences de langue et civilisation russes contemporaines

Directeur du Département des langues

Membre de l'UMR 8138 SIRICE et du CRHS

Université Paris I Panthéon Sorbonne

Philippe.Comte@univ-paris1.fr

Les deux TD sont constitués en fonction du niveau de maîtrise de la langue et non en fonction du niveau d'études ou de la discipline (L1, L3, M1, etc). Les inscriptions au Pôle Langues se font selon ce critère.

I. TD de niveau moyen : mercredi 17h15-18h45 Assas salle 09

Ce TD est ouvert aux étudiants non russophones qui ont fait du russe au collège et au lycée au titre de la LV1, LV2 et LV3. Les russophones n'y sont pas les bienvenus.

Le cours se composera d'un vivant mélange de grammaire (révision des bases et études des grandes questions réputées difficiles : l'aspect, les verbes de mouvement, et bien sûr les déclinaisons, cauchemar de long terme...), de conversation vivante, de petits « bla-bla » présentés par chaque étudiant devant le groupe, et de cours magistral durant lequel le professeur racontera l'histoire de Russie, expliquera les grands traits de la civilisation russe et de la culture d'hier et d'aujourd'hui, abordera les grandes questions politiques contemporaines liées à la Russie. Il ne s'interdira pas quelques incursions du côté de la poésie et de la chanson russes... Le professeur adaptera le niveau de son cours au niveau réel des étudiants. Chaque étudiant (e) est prié(e) de laisser ses complexes vis-à-vis de la langue russe à la porte du TD et d'entrer en croyant en ses talents et ses capacités.

II. TD de niveau fort : mercredi 15h40-17h10, Assas salle 09

Ce TD est ouvert aux étudiants russophones, quelle que soit leur origine, et aux étudiants non russophones (français, autres...) qui ont un bon niveau de compréhension du russe, même si le langage parlé est encore hésitant : le cours a lieu uniquement en russe.

A partir de textes choisis dans l'actualité politique, économique, sociale, culturelle, et parmi les grands classiques de la littérature, le

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

professeur abordera les grandes questions relatives à la Russie d'aujourd'hui : système politique, économie, Russie dans le monde, histoire du XXe siècle, mentalités et modes de vie. Le cours mêlera de manière vivante moments de traduction du russe vers le français, moments de cours magistral sur tel ou tel point abordé dans le texte, digressions diverses sur (par exemple) Dostoïevski ou tel ou tel poète, ou l'histoire plus ancienne de la Russie (ou en réponse à des questions), et participation active des étudiants. Chaque étudiant(e) présentera oralement au moins une fois par semestre un exposé de 15-20 minutes, en russe, sur une question de son choix liée à la Russie ou à son pays ou à sa ville d'origine, question au préalable fixée en accord avec le professeur.

En cas de difficulté, ne pas hésiter à écrire au professeur à l'adresse électronique indiquée.

Chinois (CHINOIS)

(septembre 2016)

Responsable : Miss Lee

Les cours de chinois visent à préparer et former des étudiants souhaitant s'orienter vers une carrière internationale dans le domaine du droit, de l'économie, des sciences politiques, etc.

Les apprentissages sont centrés, d'une part, sur l'acquisition, le développement et le perfectionnement des 4 compétences linguistiques fondamentales (la compréhension orale, l'expression orale, la compréhension écrite et l'expression

écrite) et d'autre part sur la compréhension du monde chinois.

Les sujets abordés en cours ciblent les phénomènes, les mutations et les tendances de la société chinoise moderne en lien direct avec les disciplines des apprenants.

Diverses activités sont organisées au travers de mises en situation, de jeux de rôles et simulations, d'exposés et de traductions afin de mieux assimiler les points de grammaires clés, le vocabulaire, les expressions courantes et les termes techniques dans le but de développer l'autonomie et les bons réflexes de communication.

Arabe (ARABE)

(septembre 2016)

Ce cours s'adresse aux étudiants désireux de pratiquer et d'approfondir l'arabe à partir de documents authentiques, écrits et audiovisuels, en lien direct avec leur discipline (droit, économie, sciences politiques, etc.). Les étudiants seront amenés à perfectionner leur maîtrise de l'arabe dans un contexte réel leur permettant ainsi de développer leurs connaissances et leur compréhension du monde arabe dans sa diversité et sa richesse.

Un test de positionnement est programmé au début de l'année dans l'objectif de déterminer le niveau de participants afin d'optimiser la formation et accélérer l'acquisition des nouvelles compétences langagières dans les différents domaines de spécialité.

Pour tout renseignement concernant l'organisation pédagogique de ce cours,

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

veuillez nous contacter à l'adresse suivante : arabeparis2@yahoo.com

Portugais (PORT)

(septembre 2017)

Responsable : Ana Braz

Ce cours vise à développer les compétences d'expression et de compréhension écrite et orale en portugais.

À partir essentiellement de textes de presse sur des sujets d'actualité, on étudiera le vocabulaire spécifique des domaines économique, social et juridique, et on travaillera les structures grammaticales de la langue.

Lorsqu'il s'avère pertinent, une comparaison entre les variantes européenne et brésilienne de la langue sera effectuée.

Anglais (7014/7414)

(sept.2017)

En première année, l'enseignement consiste à familiariser l'étudiant avec les institutions politiques et judiciaires américaines au premier semestre et britanniques au second semestre.

L'objectif est d'une part de consolider et de renforcer ses connaissances de la langue anglaise et d'autre part de lui faire acquérir de solides bases linguistiques et théoriques pour la suite du cursus qui sera davantage spécialisé. En fin de M1, l'étudiant devra avoir acquis une culture juridique des pays de *common law*.

Les TD sont hebdomadaires et durent 1h30. Au début du semestre, une brochure est distribuée à chaque étudiant ; elle est divisée en chapitres qui comprennent des articles de presse authentiques, des liens vers des vidéos, des exercices de grammaire et de vocabulaire. Un accent particulier est également mis sur la méthodologie : explication et analyse de textes, description de documents iconographiques, rédaction d'essais, présentation orale...

L'apprentissage est basé sur les compétences définies par le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) : compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite et interaction.

Tutorat (8101/8111)

Ce dispositif spécifique, mis en place pour lutter contre le taux d'échec en Licence, consiste à mieux encadrer les étudiants de première année.

Il s'agit d'un accompagnement spécifique dans chacune des matières essentielles: le droit pour la licence en droit, et l'économie et les mathématiques pour la licence en économie-gestion qui a montré son efficacité puisque les « tutorés » affichent un taux de réussite de 2 à 15 points supérieur à celui de l'ensemble des étudiants.

Le tutorat est placé sous la responsabilité d'enseignants chercheurs qui recrutent et encadrent les tuteurs étudiants de master. Les séances de tutorat hebdomadaires durent 1h30 et regroupent 15 à 20

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

étudiants. La taille réduite des groupes permet aux étudiants de poser librement leurs questions.

Le tutorat aide à se familiariser avec le travail universitaire et à maîtriser la méthodologie et les concepts de la discipline étudiée. En s'inscrivant au tutorat, chaque étudiant s'engage à suivre l'ensemble des séances sur les 2 semestres. La participation au tutorat permet d'obtenir un maximum de 2 points.

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

**L1 Droit et L1 Science Politique-
Parcours réussite - Vaugirard 1 (1111L)**

Droit constitutionnel 1 (2062)

M. Dominique Chagnollaude de Sabouret

M. Olivier Gohin

M. Philippe Lauvaux


(oct.2018)

Equipe 1 : Pr. Dominique Chagnollaude de Sabouret

Equipe 2 : Pr. Gohin


Equipe 3 : Pr. Lauvaux

**Cours du Pr Olivier Gohin (éq. 2)
(sept.2018)**

 [plan du cours 18-19 dc i - 2062.pdf](#)
(118.72 ko)

**Cours de M. Lauvaux - Equipe 3 (non
communiqué à ce jour)**

**Cours du Professeur Chagnollaude -
Equipe 1 (septembre 2018)**

Téléchargez le plan de cours du Professeur
Chagnollaude ; 
[plan de cours 1er semestre corrige.pdf](#)
(188.55 ko)

Droit civil (1381)

M. Antoine Gaudemet

M. Laurent Leveneur

M. Patrick Morvan

Equipe 1 : Pr. Sophie Gaudemet

Equipe 2 : Pr. Leveneur

Equipe 3 : Pr. Morvan

**Cours du Pr. Patrick Morvan - Equipe 3
(sept.2018)**

Au premier semestre, ce cours est une introduction aux droits, très loin de seulement embrasser le droit civil. De grandes notions de la philosophie du droit (morale, religion, histoire...) sont abordées. Le droit privé (civil, pénal, social, des affaires...), le droit public (administratif, constitutionnel...) et le droit européen (droit de l'UE et de la CEDH) sont mis à contribution afin d'illustrer les grandes problématiques des sources du droit (loi, jurisprudence, doctrine, hiérarchie des normes...). La matière recouvre aussi le droit de la preuve.

Le second semestre porte exclusivement sur le droit civil. D'une part, le droit civil des personnes : vie et mort de la personnalité juridique, identification de la personnalité juridique (le nom...), les droits de la personnalité (droit au respect de la vie privée...) et la protection des majeurs et mineurs. D'autre part, le droit civil des biens : les distinctions entre les biens, la propriété, la possession, les servitudes, le voisinage.

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

Droit constitutionnel 2 (2063)

M. Philippe Lauvaux

M. Olivier Gohin

M. Dominique Chagnollaude de Sabouret


(oct.2018)

Equipe 1 : Pr. Dominique Chagnollaude de Sabouret


Equipe 2 : Pr. Gohin

Equipe 3 : Pr. Lauvaux

Cours du Pr Gohin - équipe 2 (sept.2018)

 [plan du cours 18-19_dc_ii-2063.pdf](#)
(119.77 ko)

Cours de Pr Dominique Chagnollaude - équipe 1 (septembre 2018)

 [plan de cours 2eme semestre .pdf](#)
(210.76 ko)

Histoire du droit et des institutions (3040)

Mme Céline Combette

M. Anthony Mergey

M. Pascal Gourgues

Plan de cours de Monsieur le professeur Anthony Mergey (sept.2018)

La tentation contemporaine est de faire de l'État un bloc homogène et uniforme, comme s'il n'avait jamais existé qu'une

seule forme d'État. La définition traditionnelle de l'État repose sur des critères organique (une population), géographique (un territoire) et fonctionnel (des institutions exerçant une autorité). Cette définition juridique présente l'intérêt de faire abstraction de la forme d'unité politique (monarchie, république, tyrannie...) et de la nature du régime (absolutiste, libéral, totalitaire...), mais elle fait l'impasse sur l'État en tant que processus, c'est-à-dire comme construction historique. En effet, l'État tel que nous le connaissons n'a pas toujours existé ; il a connu plusieurs figures que l'histoire et le droit révèlent. Il n'est donc pas seulement un « concept » avec son appareillage juridique, il est aussi une création historique qui a pris, à travers les siècles, des formes diverses plus ou moins élaborées. La question de l'émergence de l'État en France, du Ve siècle à la veille de la Révolution française, sera le principal objet de ce cours qui comportera 3 parties :

- La décadence de la notion d'État (Ve-XIIe s.)
- La reconstruction de l'État (XIIIe-XVe s.)
- Le triomphe de l'État (XVIe-XVIIIe s.)

Plan de cours de Mme Combette - 2016

Ubi societas, ibi jus.

Ce cours se divise en 3 parties :

Première partie :

Elle est consacrée aux origines même de notre droit et de nos institutions. Deux périodes sont analysées au cours de cette

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

première partie : d'une part, la période romaine, d'autre part, la période franque. La période romaine commence avec la fondation légendaire de Rome (753 av. J.-C.), et se termine à la chute de l'Empire romain d'Occident (476 ap. J.-C.). Date très théorique. L'Empire romain d'Occident est en crise depuis le III^e siècle ; une crise due, en grande partie, aux assauts de peuples germaniques. Ces peuples s'infiltrèrent progressivement à l'intérieur des frontières de l'Empire, le faisant tout d'abord vaciller avant de provoquer son déclin. Il sera important de dégager l'apport romain sur notre construction juridique et institutionnelle ; c'est surtout à travers la notion de *res publica* que cet apport sera souligné. De même, c'est au cours de cette période qu'apparaît le christianisme. Le christianisme va avoir une influence considérable sur notre système juridique et institutionnel. On verra ainsi qu'après avoir été ignoré par les Romains, viendra une période de persécution puis, enfin, de reconnaissance du christianisme ; le christianisme deviendra une religion d'État.

Vient le temps de la période franque. Depuis 476, l'Occident est partagé, d'un point de vue ethnique, entre les sujets d'origine germanique et l'ancienne population romanisée -les Gallo-Romains en Gaule-. Des Gallo-Romains qui subissent cette occupation. Les problèmes que pose la présence barbare vont dominer l'histoire de l'Occident de la fin du Ve siècle à la fin du IX^e siècle. Mais ces difficultés doivent être envisagées différemment entre les temps mérovingiens (fin du Ve siècle-751) et la dynastie carolingienne (751-888). La période mérovingienne est marquée par la

coexistence de différentes ethnies ; ces ethnies ne se sont pas encore fondues. Symptomatique de cette période, les lois. Chaque ethnie est soumise à sa propre loi. On parle de personnalité des lois. Mais cette période est également marquée par une conception patrimoniale du pouvoir. La notion de *res publica* tend dès lors à disparaître. L'époque carolingienne commence avec une tentative de restauration des valeurs de l'Antiquité. Cependant, cet essai échouera ; ce qui provoquera l'émergence de nouveaux pouvoirs : à travers d'abord des principautés, puis des seigneuries.

Deuxième partie :

Notre deuxième partie est liée à la période féodale (IX^e-XII^e siècle). Comme nous le verrons, cette période a pour caractéristique une hiérarchie de seigneurs qui se substitue à l'État. La notion d'État, que les Carolingiens avaient tenté de restaurer, disparaît. On assiste à une atomisation du pouvoir. Dans un premier temps, c'est l'émergence de principautés, puis l'entité qui était garante d'une certaine unité, le *pagus*, se disloque, laissant ainsi place à des seigneuries. Le roi n'est plus considéré que comme un simple seigneur. Un seigneur qui possède, comme les autres, diverses prérogatives. Le XII^e siècle est un siècle charnière. De nouvelles manières de penser conduisent à une croissance de l'autorité du roi de France. De simple seigneur, le roi devient suzerain, avant de s'affirmer souverain.

Troisième partie :

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

Deux points seront ici traités. Dans un premier temps, c'est la période de la monarchie dite tempérée (XIIIe-XVIe) ; le roi a utilisé à son profit les règles issues de la féodalité afin d'affirmer son pouvoir. L'État s'est enfin reconstitué autour du roi. Entre le XVIe et 1789, vient le temps de la monarchie absolue. C'est la période d'épanouissement de l'autorité du roi.

Institutions judiciaires, institutions administratives et sources du droit (1371)

M. Matthieu Dubertret

M. Paul Giraud

M. Pierre Crocq

Mme Anne-Sophie Traversac

M. Benoit Montay


(sept.2018)

Equipe 1 : M. Dubertret / M. Montay

Equipe 2 : Pr. Crocq/ Mme Traversac

Equipe 3 : Mme Traversac/M. Giraud


Programme de cours du Pr Dubertret/Pr. Montay (éq.1)

Téléchargez le plan de cours :  [plancoursija-internet.pdf \(447.28 ko\)](#)

Institutions judiciaires (éq. 2)


Programme de cours du Pr Crocq (sept.2018)

Téléchargez le plan de cours de Monsieur le Professeur Crocq

 [plan-inst_jud_et_adm_2018-2019.pdf \(269.63 ko\)](#)

Institutions administratives (équipe 3)

Programme de cours de Mme Traversac

 [2018-plan -institutions administratives-traversac - 11 equipe 3.pdf \(120.74 ko\)](#)

Introduction à l'étude du droit et du droit civil (1380)

M. Denis Mazeaud

M. Patrick Morvan

M. Nicolas Molfessis

Cours du Pr. Patrick Morvan (sept.2018)

Au premier semestre, ce cours est une introduction aux droits, très loin de seulement embrasser le droit civil. De grandes notions de la philosophie du droit (morale, religion, histoire...) sont abordées. Le droit privé (civil, pénal, social, des affaires...), le droit public (administratif, constitutionnel...) et le droit européen (droit de l'UE et de la CEDH) sont mis à contribution afin d'illustrer les grandes problématiques des sources du droit (loi, jurisprudence, doctrine, hiérarchie des normes...). La matière recouvre aussi le droit de la preuve.

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

Le second semestre porte exclusivement sur le droit civil. D'une part, le droit civil des personnes : vie et mort de la personnalité juridique, identification de la personnalité juridique (le nom...), les droits de la personnalité (droit au respect de la vie privée...) et la protection des majeurs et mineurs. D'autre part, le droit civil des biens : les distinctions entre les biens, la propriété, la possession, les servitudes, le voisinage.

Introduction historique au droit (3000)

M. Franck Roumy

M. Pascal Gourgues

Mme Céline Combette

M. Anthony Mergey

M. Bernard D'Alteroche

(sept.2018)

Equipe 1 : Pr. Roumy/M. Gourgues


Equipe 2 : Pr. D'Alteroche/Pr. Mergey

Equipe 3 : Mme. Virot / Mme Combette

Cours du Pr Roumy - eq. 1 (sept.2018)

Le cours d'Introduction historique au droit, dispensé au premier semestre de la première année, a pour but de présenter l'évolution du système juridique français, de ses origines à nos jours, montrant comment celui-ci s'est formé et les rapports qu'il entretient avec ceux des pays voisins. Partant de l'Antiquité, le cours décrit d'abord l'apparition des grandes sources du droit - la loi, la jurisprudence, la coutume, la doctrine - et la place qu'elles occupent ensuite au cours du temps: au Moyen Âge,

lorsque se forme, sur la base du droit romain et du droit canonique, un véritable droit commun européen, puis à l'époque moderne (XVIe-XVIIIe siècle), tandis qu'apparaissent, avec l'affirmation des États, de véritables systèmes juridiques nationaux et, enfin, à partir du XIXe siècle, lorsque sont rédigées les codifications contemporaines encore en usage.

 [introhistdrplan18.pdf \(156.08 ko\)](#)

Cours du Pr. D'Alteroche - eq.2 (oct.2018)

Le cours d'Introduction historique au droit fait partie des « enseignements fondamentaux » de la première année des études de droit (Art. 10 de l'arrêté du 30 avril 1997).

Son but est de présenter les racines de ce qui forme le droit français contemporain. Ce dernier, en effet, n'est pas apparu avec le Code civil. Il est le produit de diverses sources (droit romain, droit canonique, droits germaniques, coutumes, législation des princes...) qui en se combinant et en s'influçant mutuellement ont donné naissance à ce qui allait devenir le droit français.

Le but de ce cours sera donc de montrer cette évolution.

Problèmes économiques contemporains (4341)

Mme Claude Pondaven

(novembre 2018)

Les problèmes économiques contemporains doivent être étudiés dans un contexte dicté par la mondialisation. La libéralisation des échanges

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

commerciaux, la libre circulation des mouvements de capitaux et des personnes, les transferts de technologies, depuis la fin des années 1970, ont profondément modifié le fonctionnement de nos économies. Il faut donc comprendre les fondements et caractéristiques de cette mondialisation (chapitre 1). La géopolitique mondiale (chapitre 2) qui en découle nécessite d'étudier le décollage des nouvelles économies émergentes, les contraintes de la croissance mondialisée des grandes puissances traditionnelles sans oublier l'examen des continents toujours en attente de progrès. Cette présentation permettra alors d'envisager une analyse des politiques des économies occidentales (chapitre 3) en examinant successivement les grands déséquilibres qui les fragilisent (chapitre 4) et les contraintes financières (chapitre 5) qui freinent leur développement. Les conditions d'efficacité et contraintes contemporaines des politiques conjoncturelles (chapitre 6) pourront alors être envisagées sur la base d'une bonne acquisition de concepts économiques clefs favorisant un raisonnement fructueux. Ces grands problèmes économiques contemporains ont aussi des incidences sur le développement industriel (chapitre 7) et obligent à s'interroger sur l'avenir du rôle économique et social de l'État en matière de protection sociale (chapitre 8), de démographie et de migrations (chapitre 9), de financement des retraites (chapitre 10) et de gestion environnementale (chapitre 11). Ces contraintes industrielles, humaines, sociales, environnementales sont pesantes et conditionnent déjà l'avenir.

Toutes ces préoccupations nous conduiront

à achever ce cours par une réflexion sur le libéralisme économique contemporain (chapitre 12) : la mondialisation économique caractérise-t-elle aujourd'hui un triomphe du libéralisme ? Parallèlement, la progression des politiques ou menaces protectionnistes et la montée des mouvements alter-mondialistes en marquent-ils au contraire son reflux ?

Aucune formalisation mathématique n'est retenue. Toute l'approche repose sur un raisonnement économique progressif. Une méthode de travail s'impose. Il faut avant toute autre chose être capable de dégager une vraie problématique : savoir poser les problèmes, définir les enjeux pour développer ensuite une bonne analyse percutante. L'argumentation doit reposer sur des raisonnements économiques adaptés qui se révéleront indispensables à un futur expert en droit public (finances publiques, rôles économiques de l'État, politiques redistributives...) ou en droit privé (droit fiscal, droit des contrats, droit de la concurrence, droit de l'environnement) ou encore en gouvernance publique ou privée.

Relations internationales (2300)

Stéphane Rials, Professeur

(sept.2018)

Toutes les informations utiles seront données sur le site <https://assasri.wordpress.com>

17 septembre 2018

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

Science politique (2315)

Marc Milet, Maître de conférences

(septembre 2017)

Ce cours de première année propose une approche de *sciences sociales du politique* visant à comprendre et à expliquer le phénomène démocratique contemporain. A l'issue du cours, les étudiants doivent être à même de restituer les théories et les modèles explicatifs relatifs à l'avènement et au fonctionnement démocratique, de connaître les principaux enjeux politiques depuis la fin du XIXe siècle jusqu'à la période contemporaine (données factuelles); de citer les auteurs phares de la discipline. Décliné en leçons, le cours porte ainsi sur une introduction aux thématiques classiques traitées par la discipline (processus de démocratisation, la structuration et les formes d'expression publique, la profession politique, les élections, l'action publique, et les régimes politiques). Deux spécificités notables : une prépondérance donnée à l'analyse sur le temps long (propre à une socio-histoire) et l'attention accordée principalement aux processus dans le cadre de l'Europe occidentale.

Espagnol (ESP-DROIT-L1)

Introduction aux thématiques latino-américaines et espagnoles contemporaines :

La Transition démocratique espagnole (1975-1979) : la construction de l'Etat démocratique.

Présentation des institutions de l'Etat espagnol.

Le fonctionnement de la Monarchie parlementaire.

Le modèle d'Etat laïque et ses problématiques actuelles.

Amérique latine : du XXe au XXIe siècle. Questions de société (avortement, libertés..).

Italien (ITAL)

(septembre 2016)

Responsable : Antonio Mosca

Le cours propose une introduction à l'Italie contemporaine (histoire, politique, institution, société), depuis l'unification jusqu'à nos jours, dans une optique comparative avec la France. On étudiera pendant l'année des textes de théoriciens italiens du droit et de l'économie (Ruffini, Beccaria, Cipolla, Einaudi), ainsi que des essais critiques et des récits, journalistiques ou littéraires (Eco, Montanelli, Pasolini, Bocca, Saviano, Sciascia, Teti, Malaparte). L'actualité italienne sera prise régulièrement en considération, à partir de la presse. Le cours se déroule en italien, ce qui permettra aux étudiants de perfectionner le vocabulaire lié aux cursus juridiques et économiques. Ainsi, l'inscription est-elle réservée aux étudiants ayant au moins un niveau intermédiaire en italien.

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

Russe (RUSSE)

(septembre 2016)

Professeur : M. Philippe Comte

Maître de conférences de langue et civilisation russes contemporaines

Directeur du Département des langues

Membre de l'UMR 8138 SIRICE et du CRHS

Université Paris I Panthéon Sorbonne

Philippe.Comte@univ-paris1.fr

Les deux TD sont constitués en fonction du niveau de maîtrise de la langue et non en fonction du niveau d'études ou de la discipline (L1, L3, M1, etc). Les inscriptions au Pôle Langues se font selon ce critère.

II. TD de niveau moyen : mercredi 17h15-18h45 Assas salle 09

Ce TD est ouvert aux étudiants non russophones qui ont fait du russe au collège et au lycée au titre de la LV1, LV2 et LV3. Les russophones n'y sont pas les bienvenus.

Le cours se composera d'un vivant mélange de grammaire (révision des bases et études des grandes questions réputées difficiles : l'aspect, les verbes de mouvement, et bien sûr les déclinaisons, cauchemar de long terme...), de conversation vivante, de petits « bla-bla » présentés par chaque étudiant devant le groupe, et de cours magistral durant lequel le professeur racontera l'histoire de Russie, expliquera les grands traits de la civilisation russe et de la culture d'hier et d'aujourd'hui, abordera les grandes questions politiques contemporaines liées à

la Russie. Il ne s'interdira pas quelques incursions du côté de la poésie et de la chanson russes... Le professeur adaptera le niveau de son cours au niveau réel des étudiants. Chaque étudiant (e) est prié(e) de laisser ses complexes vis-à-vis de la langue russe à la porte du TD et d'entrer en croyant en ses talents et ses capacités.

III. TD de niveau fort : mercredi 15h40-17h10, Assas salle 09

Ce TD est ouvert aux étudiants russophones, quelle que soit leur origine, et aux étudiants non russophones (français, autres...) qui ont un bon niveau de compréhension du russe, même si le langage parlé est encore hésitant : le cours a lieu uniquement en russe.

A partir de textes choisis dans l'actualité politique, économique, sociale, culturelle, et parmi les grands classiques de la littérature, le professeur abordera les grandes questions relatives à la Russie d'aujourd'hui : système politique, économie, Russie dans le monde, histoire du XXe siècle, mentalités et modes de vie. Le cours mêlera de manière vivante moments de traduction du russe vers le français, moments de cours magistral sur tel ou tel point abordé dans le texte, digressions diverses sur (par exemple) Dostoïevski ou tel ou tel poète, ou l'histoire plus ancienne de la Russie (ou en réponse à des questions), et participation active des étudiants. Chaque étudiant(e) présentera oralement au moins une fois par semestre un exposé de 15-20 minutes, en russe, sur une question de son choix liée à la Russie ou à son pays ou à sa ville d'origine, question au préalable fixée en accord avec le professeur.

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

En cas de difficulté, ne pas hésiter à écrire au professeur à l'adresse électronique indiquée.

Chinois (CHINOIS)

(septembre 2016)

Responsable : Miss Lee

Les cours de chinois visent à préparer et former des étudiants souhaitant s'orienter vers une carrière internationale dans le domaine du droit, de l'économie, des sciences politiques, etc.

Les apprentissages sont centrés, d'une part, sur l'acquisition, le développement et le perfectionnement des 4 compétences linguistiques fondamentales (la compréhension orale, l'expression orale, la compréhension écrite et l'expression écrite) et d'autre part sur la compréhension du monde chinois.

Les sujets abordés en cours ciblent les phénomènes, les mutations et les tendances de la société chinoise moderne en lien direct avec les disciplines des apprenants.

Diverses activités sont organisées au travers de mises en situation, de jeux de rôles et simulations, d'exposés et de traductions afin de mieux assimiler les points de grammaires clés, le vocabulaire, les expressions courantes et les termes techniques dans le but de développer l'autonomie et les bons réflexes de communication.

Arabe (ARABE)

(septembre 2016)

Ce cours s'adresse aux étudiants désireux de pratiquer et d'approfondir l'arabe à partir de documents authentiques, écrits et audiovisuels, en lien direct avec leur discipline (droit, économie, sciences politiques, etc.). Les étudiants seront amenés à perfectionner leur maîtrise de l'arabe dans un contexte réel leur permettant ainsi de développer leurs connaissances et leur compréhension du monde arabe dans sa diversité et sa richesse.

Un test de positionnement est programmé au début de l'année dans l'objectif de déterminer le niveau de participants afin d'optimiser la formation et accélérer l'acquisition des nouvelles compétences langagières dans les différents domaines de spécialité.

Pour tout renseignement concernant l'organisation pédagogique de ce cours, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : arabeparis2@yahoo.com

Portugais (PORT)

(septembre 2017)

Responsable : Ana Braz

Ce cours vise à développer les compétences d'expression et de compréhension écrite et orale en portugais.

À partir essentiellement de textes de presse sur des sujets d'actualité, on étudiera le vocabulaire spécifique des domaines économique, social et juridique, et on travaillera les structures grammaticales de la langue.

Lorsqu'il s'avère pertinent, une comparaison entre les variantes

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

européenne et brésilienne de la langue sera effectuée.

Anglais (7014/7414)

(sept.2017)

En première année, l'enseignement consiste à familiariser l'étudiant avec les institutions politiques et judiciaires américaines au premier semestre et britanniques au second semestre.

L'objectif est d'une part de consolider et de renforcer ses connaissances de la langue anglaise et d'autre part de lui faire acquérir de solides bases linguistiques et théoriques pour la suite du cursus qui sera davantage spécialisé. En fin de M1, l'étudiant devra avoir acquis une culture juridique des pays de *common law*.

Les TD sont hebdomadaires et durent 1h30. Au début du semestre, une brochure est distribuée à chaque étudiant ; elle est divisée en chapitres qui comprennent des articles de presse authentiques, des liens vers des vidéos, des exercices de grammaire et de vocabulaire. Un accent particulier est également mis sur la méthodologie : explication et analyse de textes, description de documents iconographiques, rédaction d'essais, présentation orale...

L'apprentissage est basé sur les compétences définies par le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) : compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite et interaction.

Tutorat droit civil / droit constitutionnel (en alternance) (8109/8114)

(sept.2016)

Programme non communiqué à ce jour

Tutorat droit civil / droit constitutionnel (en alternance)(8110/8116)

(sept.2016)

Programme non communiqué à ce jour

Français (expression écrite et orale) (9189/9199)

(sept.2016)

Programme non communiqué à ce jour

Culture générale (9171/9191)

(sept.2016)

Programme non communiqué à ce jour

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

L2 sciences humaines et sociales - mention Sciences Politiques (2181L)

Droit administratif (2055)

M. Bertrand Seiller

M. Olivier Gohin

(oct.2018)


Equipe 1 : Pr. Seiller

Equipe 2 : Pr. Gohin

Plan de cours du Pr Bertrand Seiller - Equipe 1 (septembre 2016)

 [plan-seiller-1.pdf](#)

Plan du cours du Pr Olivier Gohin - Equipe 2 (septembre 2018)

 [plan du cours 18-19 da 1 - 2055.pdf .pdf \(101.85 ko\)](#)

Droit civil (1065)

M. Pierre-Yves Gautier

M. Hervé Lecuyer

(oct.2018)

Equipe 1 : Pr. Gautier

Equipe 2 : Pr. Lecuyer

Programme de cours du Pr. Pierre-Yves Gautier - Equipe 1 (oct.2018)

Les deux piliers du droit du patrimoine des personnes physiques et morales sont le droit des biens et le droit des obligations. Le premier a fait l'objet du programme de première année. Le programme de deuxième année porte sur la théorie générale des obligations et en particulier, sur celle du contrat, qui est, par excellence, l'instrument juridique des échanges économiques.

Cette année est l'une des premières de l'application de l'Ordonnance du 10 février 2016 sur la réforme du droit des contrats, renforcée par la loi du 20 avril 2018. Seront successivement envisagés dans le cadre de ce cours :

- la notion d'obligation (lien de droit entre deux ou plusieurs personnes) ;
- les sources des obligations ;
- le contrat, ses conditions de formation et ses effets ;
- la responsabilité civile délictuelle (le dommage que l'on cause à autrui, de différentes façons et l'obligation corrélative de le réparer)
- le régime général de l'obligation et, en particulier, ses modalités,
- la transmission et son extinction (partie la plus technique et très utile pour la compréhension des mécanismes de circulation des biens et des services).

Droit civil - les obligations (1068)

M. Pierre-Yves Gautier

M. Hervé Lecuyer

(oct.2018)

Equipe 1 : Pr. Gautier

Equipe 2 : Pr. Lecuyer

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

Programme du Pr. Pierre-Yves Gautier - Equipe 1 (oct.2018)

Les deux piliers du droit du patrimoine des personnes physiques et morales sont le droit des biens et le droit des obligations. Le premier a fait l'objet du programme de première année. Le programme de deuxième année porte sur la théorie générale des obligations et en particulier, sur celle du contrat, qui est, par excellence, l'instrument juridique des échanges économiques.

Cette année est l'une des premières de l'application de l'Ordonnance du 10 février 2016 sur la réforme du droit des contrats, renforcée par la loi du 20 avril 2018. Seront successivement envisagés dans le cadre de ce cours :

- la notion d'obligation (lien de droit entre deux ou plusieurs personnes) ;
- les sources des obligations ;
- le contrat, ses conditions de formation et ses effets ;
- la responsabilité civile délictuelle (le dommage que l'on cause à autrui, de différentes façons et l'obligation corrélatrice de le réparer)
- le régime général de l'obligation et, en particulier, ses modalités,
- la transmission et son extinction (partie la plus technique et très utile pour la compréhension des mécanismes de circulation des biens et des services).

Droit pénal (1244)

M. Philippe Conte

M. Edouard Verny

(septembre 2018)


Equipe 1 : Pr. Conte

Equipe 2 : Pr. Verny

Le droit pénal général recouvre les principes communs à l'ensemble des infractions, indépendamment des spécificités propres à chacune d'entre elles. La gravité des faits et des sanctions applicables exige une connaissance approfondie des règles juridiques propres à cette matière et notamment du principe qui la domine, celui de la légalité des délits et des peines.

Ce cours portera successivement sur l'élaboration de la loi pénale (qui doit être nécessaire et qui provient de sources internes ou internationales), sur l'application de cette loi pénale (dans le temps et dans l'espace), sur son interprétation (pour laquelle le juge doit avoir recours à certaines méthodes), sur l'élément légal et les éléments constitutifs (matériel et moral) de l'infraction ainsi que sur la responsabilité pénale (l'imputation de l'infraction à l'auteur et au complice).

Cours du Pr. Conte - équipe 1 (sept.2018)

Téléchargez le plan de cours du Pr. Conte
 [plan du cours dpg 2016 2017.pdf](#)
(543.51 ko)

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

Finances publiques (2160)

M. Martin Collet

(sept.2018)

L'étude des finances publiques conduit à envisager l'ensemble des règles relatives aux flux d'argent public comme, au-delà, les objectifs économiques et politiques qui guident ces flux. Il s'agit ainsi de comprendre comment l'État et les différentes administrations publiques (collectivités territoriales, organismes de sécurités sociales, etc.) gagnent puis dépensent l'argent nécessaire à la mise en œuvre de leurs différentes activités d'intérêt général.

Une première partie du cours est consacrée aux grands objectifs que poursuivent les acteurs de la gestion publique : garantir l'équilibre monétaire, d'une part, et assurer un certain équilibre budgétaire, d'autre part. L'accent est mis sur le cadre européen dans lequel s'inscrivent dorénavant ces objectifs. Une seconde partie conduit à observer la pratique quotidienne de la gestion de l'argent public par les différentes administrations : à la fois du point de vue des recettes (prélèvements obligatoires, redevances pour service rendu, emprunt) et des dépenses (programmation, cadre comptable, modalités d'exécution, contrôles).

Histoire des institutions politiques et sociales de l'Antiquité (3064)

M. Philippe Cocatre-Zilgien

(oct.2018)

Le cours portera : 1°) Sur la démocratie athénienne (462-322 av. n. è.) ; 2°) Sur la république romaine au I^{er} siècle av. n. è. (entre la dictature de Sulla et la mort de Jules César) : une attention particulière sera portée cette année aux « circonstances exceptionnelles » et à la dictature ; 3°) Sur l'établissement du régime impérial par Auguste.

Les étudiants auront à leur disposition sur le site de l'université un abondant recueil de textes (240 pages) et seront invités à lire un certain nombre de textes célèbres de l'Antiquité, dont l'influence s'est fait sentir jusqu'à l'époque contemporaine.

Principes généraux de droit européen (2100)

Carlo Santulli, Professeur

(sept.2014)

Le cours présente l'état actuel de l'organisation européenne en le replaçant dans son contexte historique. L'Union européenne occupe une grande partie de l'enseignement. Ses institutions, son fonctionnement et ses principales réalisations, y compris dans le domaine monétaire, sont présentés dans leurs caractéristiques essentielles. Mais le cours couvre également les « autres » organisations européennes, et notamment le Conseil de l'Europe, avec une attention particulière pour la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, adoptée sous son égide. Enfin, les questions politiques et sécuritaires sont présentées, ce qui conduit

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

notamment à mettre en perspective l'OTAN, l'OSCE et l'Union européenne.

Problèmes sociaux contemporains (4355)

Kim Huynh-Besancenot, Maître de conférences

(octobre 2016)

Ce cours traite de divers problèmes sociaux à travers l'analyse des « risques » couverts par la protection sociale que sont les risques liés à la famille, la maladie, l'emploi et la vieillesse. L'étude de ces thèmes fournit l'occasion d'aborder différents aspects de la société française comme la place de la famille, le sens du mot famille, l'exclusion, les problèmes liés au déficit de la sécurité sociale, le problème du financement des retraites etc...

Procédure pénale (1429)

M. Edouard Verny

M. Philippe Conte

(sept. 2018)

Equipe 1 : Pr. Conte

Equipe 2 : Pr. Verny


La procédure pénale recouvre l'ensemble des règles relatives à la recherche et au jugement des personnes soupçonnées d'avoir commis une infraction. Cette matière est particulièrement liée aux droits et libertés fondamentaux tandis que s'affirme la nécessité croissante d'une coopération internationale. C'est pourquoi les lois de procédure pénale se trouvent souvent mises à l'épreuve des exigences constitutionnelles, internationales et européennes.

Ce cours expose d'abord les principes du procès pénal : le droit à un procès équitable et les règles de preuve. Il se prolonge par l'étude des organes du procès pénal : la police judiciaire et les juridictions répressives. L'objet du procès pénal est ensuite envisagé : il s'agit des actions - action publique et action civile - nées de l'infraction. Ce cadre posé, le déroulement du procès pénal sera examiné, tant l'office des juges que les prérogatives du ministère public, de la personne poursuivie et de la partie civile.

Sociologie des médias (2333)

Géraldine Muhlmann, Professeur

(novembre 2017)

 [plan l2 automne 2017.pdf \(289.79 ko\)](#)

Droit administratif (2056)

M. Bertrand Seiller


M. Olivier Gohin

(oct.2018)


Equipe 1 : Pr. Seiller

Equipe 2 : Pr. Gohin

Plan de cours du Pr Bertrand Seiller - équipe 1 (octobre 2015)

 [telechargez le plan de cours de mr seiller.pdf \(93.02 ko\)](#)

Plan du cours du Pr Olivier Gohin - équipe 2 (septembre 2018)

 [plan du cours 18-19 da ii-2056.pdf \(103.07 ko\)](#)

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

L3 Sciences humaines et sociales - mention science politique (3181L)

Analyse des comportements politiques (2006)

Marc Milet, Maître de conférences

(sept.2017)

Objet : L'analyse de *Comportements politiques*, l'une des sous-disciplines de la sociologie politique, est classiquement divisée en deux grands domaines : les questions électorales relatives aux pratiques de vote et à l'orientation politique des électeurs d'une part, les modalités de *la participation politique* d'autre part. Consacré à « participation, engagement et action collective », le cours traite du second domaine tandis que le premier sera abordé dans le cadre du cours des méthodes de la science politique du Pr S. Strudel (avec lequel il est couplé, UEF du second semestre). Seront successivement présentées des leçons qui portent sur : les mutations de la participation politique (le rapport à l'acte électoral, les militantismes, les nouvelles formes de la démocratie participative, les transformations de l'engagement) ; la structuration de l'action collective (institutionnalisation et groupements) ; mobilisations et mouvements sociaux ; violence politique et action collective.

Le cours entend questionner de nouveaux types d'approche (le terrorisme à l'aune des théories de l'action collective, l'apport de la sociologie des groupes d'intérêt à l'analyse des mouvements sociaux) et présenter de nouveaux objets (les « mobilisations conservatrices »).

Objectifs : à l'issue du cours, les étudiants doivent être à même d'évaluer l'apport des théories et des modèles explicatifs des phénomènes étudiés et de s'appuyer sur un ensemble de cas illustratifs saisis dans le cadre français, européen et nord-américain.

Examen : l'examen porte au choix sur un *sujet de dissertation* ou une étude de cas sous forme de *synthèse de documents* (cas pratique). Les deux exercices auront donné lieu à entraînement dans le cadre des Travaux Dirigés

Droit de l'Union européenne 1 (2095)

Fabrice Picod, Professeur

Chapitre préliminaire : Cadres d'élaboration du droit de l'Union européenne

Première partie : Les sources du droit de l'Union européenne.

Titre 1er : Identification des sources du droit de l'Union européenne

Chapitre 1. Les traités relatifs à l'Union européenne

Chapitre 2. Les actes des institutions de l'Union européenne

Chapitre 3. Les accords internationaux liant l'Union européenne et les actes pris en leur application

Chapitre 4. Les sources non écrites du droit de l'Union européenne.

Titre 2nd : Caractères des sources du droit de l'Union européenne

Chapitre 1. Les caractères résultant d'un système de droit organisé

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

Chapitre 2. Les caractères découlant d'un système de droit intégré

Seconde partie : Le contentieux du droit de l'Union européenne.

Titre 1er : Contentieux européen relevant des juridictions nationales

Chapitre 1. Cadre juridictionnel national et exigences européennes

Chapitre 2. Renvoi préjudiciel et modalités de coopération juridictionnelle.

Titre 2nd : Contentieux relevant de la Cour de justice de l'Union européenne

Chapitre 1. Organisation judiciaire et procédure contentieuse

Chapitre 2. Voies de droit juridictionnelles

[Télécharger le plan de cours](#)

Droit des libertés fondamentales (2140)

Mme Camille Broyelle

(oct.2018)

2018-2019

39 heures, second semestre
Mme Camille BROUELLE, Professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas
Contactez Mme Broyelle @LibertésAssasL3
www.libertesassas13.com

L'intitulé l'indique, ce cours traite des libertés.

Il a été choisi de ne pas aborder toutes les libertés.

Après l'examen (relativement bref, car les questions ont été vues dans d'autres cours) des outils de protection des libertés (notamment voies de recours devant les juges internes et devant les cours européennes), une première partie est

consacrée à la façon dont sont conciliées, en droit positif, les exigences de sécurité et les libertés (la liberté individuelle, la liberté d'aller et venir ou encore le respect de la vie privée). Seront ainsi étudiés le régime juridique de l'état d'urgence, la loi « renseignement » ou encore les contrôles et vérifications d'identité. La deuxième partie est consacrée à la liberté religieuse, ce qui sera l'occasion d'examiner le principe de laïcité et sa portée.

La liberté d'expression est étudiée dans la dernière partie. Seront traitées les limites pénales (loi du 29 juillet 1881) et administratives (polices administratives spéciales et générale) posées à la liberté d'expression.

Droit international public 1 (2105)

Mme Pascale Martin-Bidou

(nov.2018)

Le cours de droit international public en Licence 3 de Sciences politiques est une introduction au droit des relations internationales.


Il commence par l'étude des sujets du droit international : les États, les organisations internationales - l'ONU en particulier - et les individus (protection des droits de l'homme, droit pénal international).

La deuxième partie du cours est consacrée aux sources du droit international : traités, coutume ...

Enfin, l'application du droit international occupe la dernière partie du cours. Il s'agit d'étudier la responsabilité internationale des États et le règlement des différends internationaux (interdiction du recours à la

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

force, règlement pacifique, médiation, arbitrage, CIJ ...)

 [dip - bibliographie 2018-2019.doc.pdf](#)
(253.03 ko)

 [plan 2018-2019.doc.pdf](#) (253.03 ko)

Histoire des idées politiques jusqu'au XVIIIe s. (3101)


Pascal Gourgues, Maître de conférences

- Le pouvoir politique : définition, fondements, limites (juridiques, morales, religieuses), de l'Antiquité à la Révolution française. - Présentation des grands « auteurs » politiques (de Platon, Aristote et Cicéron à Locke, Montesquieu et Rousseau) et des grands courants politiques (du stoïcisme au jacobinisme).

Histoire des idées politiques depuis le XVIIIe s. (2200)

Philippe Raynaud, Professeur


(novembre 2017)

Téléchargez le plan de cours du Professeur Philippe Raynaud :  [m1-licence cours 2018 plan.pdf](#) (206.34 ko)

Institutions administratives locales (2221)

Mme Natacha Gally

(oct.2017)

Télécharger le plan de cours du Pr. Natacha Gally :  [ial gally 2017-2018.pdf](#) (80.06 ko)

Institutions politiques françaises (2222)

Philippe Lauvaux, Professeur

Programme non communiqué à ce jour

Méthodes de la science politique (2256)

Sylvie Strudel, Professeur

(oct.2014)

Thème du cours : Ce cours s'inscrit dans la continuité du cours « Science politique » donné par Marc Milet au premier semestre puisque son objectif premier vise aussi à familiariser les étudiants avec les « fondamentaux » de la sociologie politique. Son second objectif, plus spécifique, est de vouloir explorer « l'atelier du politiste » par une insistance forte mise sur l'articulation entre construction des objets (de la science politique), élaboration des protocoles de recherche et établissement des résultats.

1. Introduction : repérage du politique et « discours de la méthode »
2. Faire de la sociologie politique
3. La construction des catégories
4. Les outils d'analyse du comportement électoral
5. Les modèles d'interprétation du vote (1)
6. Les modèles d'interprétation du vote (2)
7. Médias et politique
8. Les campagnes électorales
9. Les mobilisations

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

10. La socialisation

11. Les partis politiques

12. La politisation


13. Participer autrement

Relations internationales 1 (2301)

M. Jean-Jacques Roche

Programme de cours :

(septembre 2018)


 [syllabus cours ri 1 et 2 - 13 - roche lagrange.pdf \(138.23 ko\)](#)

Relations internationales 2 (2302)

M. Jean-Jacques Roche

Mme Delphine Lagrange

(septembre 2018)

 [syllabus cours ri 1 et 2 - 13 - roche lagrange.pdf \(138.23 ko\)](#)

Théorie politique (2368)

Philippe Corbier De Lara, Maître de conférences

(octobre 2016)

L'expérience démocratique

Le fil conducteur du cours sera les paradoxes de la démocratie, c'est-à-dire le décalage entre les principes et les idéaux d'une part, la réalité de l'expérience démocratique d'autre part, et les contradictions internes aux idéaux

démocratiques eux-mêmes : égalité introuvable (entre égalisation et inégalités), autonomie introuvable (entre limitation et expansion de l'État). La science politique moderne (née à la fin du XIXème) est une réaction à ces paradoxes.

Mais pour comprendre la chose politique, il convient de ne pas s'enfermer dans notre culture politique, celle des sociétés nées des « révolutions de la liberté » (Angleterre, Amérique, France) à la fin du XVIIIème siècle — sociétés qu'on dira occidentales, libérales, industrielles ou démocratiques. Il faut élargir notre champ de vision à d'autres manifestations de la « condition politique » des hommes. Comme les autres sciences sociales, la science politique a besoin d'être *comparative*.

On examinera successivement : 1) Les conceptions rivales du politique : définitions à partir du pouvoir (domination, contrainte, gouvernement) *ou* définitions à partir de la communauté politique (légitimité, autorité, gouvernants-gouvernés). 2) La théorie des régimes d'Aristote à la politique comparée d'aujourd'hui. 3) Les théories de la démocratie (de Tocqueville à Dahl). 4) La représentation et les partis politiques (Dicey, Ostrogorski, Duverger, Avril, Manin) 5) Les leçons de l'expérience totalitaire et les transitions à la démocratie. 6) Et, en conclusion, l'avenir de la démocratie : succès universel ou émergences de nouvelles formes de tyrannie.

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

Vie politique française (2360)

Maryvonne Bonnard, Maître de conférences

(sept.2018)

Le cours retrace l'évolution de la pratique politique des acteurs et de l'état des forces politiques sous la V^e République. L'analyse porte, d'une part sur le rôle des acteurs institutionnels (Président, Gouvernement, Parlement, Conseil constitutionnel), et d'autre part sur la place accordée aux citoyens à travers les élections, sur les stratégies des partis politiques, sur l'évolution du personnel politique, et sur les conséquences de la médiatisation de la vie politique.

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

L1 information-communication

Introduction à l'étude des médias (6116)

Monsieur Rémy Rieffel


(sept.2018)

La place des médias et des nouvelles technologies numériques devient de plus en plus visible et déterminante dans nos sociétés. Nous croyons bien les connaître parce qu'ils font partie de notre environnement quotidien (journaux, radios, téléviseurs, ordinateurs, smartphones, tablettes, etc.). Pourtant, beaucoup de lieux communs et de jugements hâtifs circulent à leur sujet.

Ce cours a principalement pour objectif de démystifier les idées reçues concernant les médias, leur rôle et leur influence aujourd'hui. Est-il vrai que la presse écrite va disparaître ? Peut-on dire que la télévision fait encore l'élection ? Quel est le véritable pouvoir des images et des réseaux sociaux ? Internet est-il synonyme de révolution culturelle ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles on tentera de répondre.

Pour ce faire, on décrira le panorama du paysage médiatique français aujourd'hui en analysant le succès grandissant d'Internet et des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, Snapchat, etc.), notamment auprès des jeunes ; en étudiant la crise de la presse écrite, le poids de la radio et de la télévision, On tentera également de comprendre la manière dont le public utilise aujourd'hui les médias classiques et les médias numériques, de préciser les modalités de travail et le rôle des journalistes, de saisir les enjeux de la nouvelle communication politique ainsi

que les mutations du monde de la culture à l'ère numérique.


Téléchargez le plan de cours :  [cours introduction a letude des medias.pdf \(285.12 ko\)](#)

Histoire et sémiologie de l'écrit et de l'image (6104)

(septembre 2018)

Responsable : Madame le Professeur BAZIN Maëlle

L'objectif de cet enseignement est de proposer une histoire de l'écrit et de l'image, tout en donnant aux étudiants les bases de l'analyse sémiologique des images et des textes, en prenant des exemples issus d'une large diversité d'objets (dessin, peinture, affiche, graffiti, photo, film, BD, etc.). Couvrant une période longue, de l'Antiquité à nos jours, ce cours s'inscrit dans une aire culturelle limitée à l'Occident et plus spécifiquement à la France. Cet enseignement tente de répondre à un double questionnement : d'une part, dans quelle mesure l'évolution des techniques de communication, de transmission et de reproductibilité peut-elle influencer sur le rapport de la société à l'image et à l'écriture. Et d'autre part, comment les productions contemporaines s'inscrivent dans une généalogie d'images et de textes et dans des pratiques (sociales, culturelles, artistiques, religieuses, politiques) qui remontent à l'Antiquité. Les travaux dirigés « Histoire et sémiologie de l'écrit et de l'image » (mardi après-midi, Madame Lucie Alexis) permettent d'approfondir cet enseignement sous forme d'exercices et de lectures.


Téléchargez le plan de cours :  [syllabus ifp 11 histoire semio maelle bazin.pdf \(84.38 ko\)](#)

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

Management des organisations (4205)

Mme Astrid Masset

Programme non communiqué à ce jour

 [introhistdrplan18.pdf \(156.08 ko\)](#)

Cours du Pr. D'Alteroche - eq.2 (oct.2018)

Introduction historique au droit (3000)

M. Franck Roumy

M. Pascal Gourgues

Mme Céline Combette

M. Anthony Mergey

M. Bernard D'Alteroche

(sept.2018)

Equipe 1 : Pr. Roumy/M. Gourgues

Equipe 2 : Pr. D'Alteroche/Pr. Mergey

Equipe 3 : Mme. Virot / Mme Combette

Le cours d'Introduction historique au droit fait partie des « enseignements fondamentaux » de la première année des études de droit (Art. 10 de l'arrêté du 30 avril 1997). Son but est de présenter les racines de ce qui forme le droit français contemporain. Ce dernier, en effet, n'est pas apparu avec le Code civil. Il est le produit de diverses sources (droit romain, droit canonique, droits germaniques, coutumes, législation des princes...) qui en se combinant et en s'influençant mutuellement ont donné naissance à ce qui allait devenir le droit français.

Le but de ce cours sera donc de montrer cette évolution.

Cours du Pr Roumy - eq. 1 (sept.2018)

Le cours d'Introduction historique au droit, dispensé au premier semestre de la première année, a pour but de présenter l'évolution du système juridique français, de ses origines à nos jours, montrant comment celui-ci s'est formé et les rapports qu'il entretient avec ceux des pays voisins. Partant de l'Antiquité, le cours décrit d'abord l'apparition des grandes sources du droit - la loi, la jurisprudence, la coutume, la doctrine - et la place qu'elles occupent ensuite au cours du temps: au Moyen Âge, lorsque se forme, sur la base du droit romain et du droit canonique, un véritable droit commun européen, puis à l'époque moderne (XVIe-XVIIIe siècle), tandis qu'apparaissent, avec l'affirmation des États, de véritables systèmes juridiques nationaux et, enfin, à partir du XIXe siècle, lorsque sont rédigées les codifications contemporaines encore en usage.

Institutions judiciaires, institutions administratives (1371)

M. Matthieu Dubertret

M. Paul Giraud

M. Pierre Crocq

Mme Anne-Sophie Traversac

M. Benoit Montay

(sept.2018)


Equipe 1 : M. Dubertret / M. Montay

Equipe 2 : Pr. Crocq/ Mme Traversac

Equipe 3 : Mme Traversac/M. Giraud

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019


Programme de cours du Pr Dubertret/Pr. Montay (éq.1)

Téléchargez le plan de cours :  plancoursija-internet.pdf (447.28 ko)

Institutions judiciaires (éq. 2)


Programme de cours du Pr Crocq (sept.2018)

Téléchargez le plan de cours de Monsieur le Professeur Crocq

 [plan-inst_jud et adm 2018-2019.pdf](http://plan-inst_jud_et_adm_2018-2019.pdf) (269.63 ko)

Institutions administratives (équipe 3)

Programme de cours de Mme Traversac

 [2018-plan_institutions administratives-traversac - 11 equipe 3.pdf](http://2018-plan_institutions_administratives-traversac - 11 equipe 3.pdf) (120.74 ko)

Problèmes économiques contemporains (4341)

Mme Claude Pondaven

(novembre 2018)

Les problèmes économiques contemporains doivent être étudiés dans un contexte dicté par la mondialisation. La libéralisation des échanges commerciaux, la libre circulation des mouvements de capitaux et des personnes, les transferts de technologies, depuis la fin des années 1970, ont profondément modifié le fonctionnement de nos économies. Il faut donc comprendre les fondements et caractéristiques de cette mondialisation (chapitre 1). La géopolitique mondiale (chapitre 2) qui en découle nécessite d'étudier le décollage des nouvelles économies émergentes, les

contraintes de la croissance mondialisée des grandes puissances traditionnelles sans oublier l'examen des continents toujours en attente de progrès. Cette présentation permettra alors d'envisager une analyse des politiques des économies occidentales (chapitre 3) en examinant successivement les grands déséquilibres qui les fragilisent (chapitre 4) et les contraintes financières (chapitre 5) qui freinent leur développement. Les conditions d'efficacité et contraintes contemporaines des politiques conjoncturelles (chapitre 6) pourront alors être envisagées sur la base d'une bonne acquisition de concepts économiques clefs favorisant un raisonnement fructueux. Ces grands problèmes économiques contemporains ont aussi des incidences sur le développement industriel (chapitre 7) et obligent à s'interroger sur l'avenir du rôle économique et social de l'État en matière de protection sociale (chapitre 8), de démographie et de migrations (chapitre 9), de financement des retraites (chapitre 10) et de gestion environnementale (chapitre 11). Ces contraintes industrielles, humaines, sociales, environnementales sont pesantes et conditionnent déjà l'avenir.

Toutes ces préoccupations nous conduiront à achever ce cours par une réflexion sur le libéralisme économique contemporain (chapitre 12) : la mondialisation économique caractérise-t-elle aujourd'hui un triomphe du libéralisme ? Parallèlement, la progression des politiques ou menaces protectionnistes et la montée des mouvements alter-mondialistes en marquent-ils au contraire son reflux ?

Aucune formalisation mathématique n'est retenue. Toute l'approche repose sur un raisonnement économique progressif. Une méthode de travail s'impose. Il faut avant toute autre chose être capable de dégager une vraie problématique : savoir poser les problèmes, définir les enjeux pour

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

développer ensuite une bonne analyse percutante. L'argumentation doit reposer sur des raisonnements économiques adaptés qui se révéleront indispensables à un futur expert en droit public (finances publiques, rôles économiques de l'État, politiques redistributives...) ou en droit privé (droit fiscal, droit des contrats, droit de la concurrence, droit de l'environnement) ou encore en gouvernance publique ou privée.

Enjeux de la communication + Atelier « Approches du numérique » (6110)

M. Arnaud Mercier

(novembre 2017)

Ce cours vise à donner les bases du raisonnement sociologique appliqué à des questions de communication. Il présente certains acquis de plusieurs champs de recherche : les cultural studies ; les interactions dans le cadre de la communication interpersonnelle ; les problématiques d'incompréhension et d'incommunication ou encore les théories des effets des médias.

Histoire des faits économiques (3091)

M. Charles Papon

(octobre 2009)

Programme non communiqué à ce jour.

Economie Politique (4174)

Mme Marie-Pierre Merlateau

(sept.2018)

Ce cours s'adresse aussi bien aux étudiants ayant déjà fait de l'économie dans les années précédentes et désirant approfondir

leurs connaissances qu'aux étudiants néophytes, n'ayant reçu aucune formation préalable. L'approche volontairement simplifiée ne nécessite pas de connaissances mathématiques. L'objectif de ce cours est de donner les bases de la culture économique nécessaire à la compréhension des phénomènes économiques actuels à travers les deux approches suivantes :

- La première approche consiste dans une synthèse des grands courants de la pensée économique, des origines jusqu'à nos jours. Elle montre comment se sont construits les courants d'analyse actuels qui expliquent les phénomènes économiques contemporains.

- La deuxième approche approfondit le rôle et la structure de la sphère monétaire et financière, devenue fondamentale dans nos économies. Une étude institutionnelle décrit de façon précise l'organisation du système monétaire, bancaire et financier ainsi que son mode de fonctionnement (fonctions des banques et de la banque centrale européenne, fonctionnement des marchés financiers, analyse de la crise économique et financière de 2008 et de ses répercussions actuelles).

Relations internationales (2300)

M. Stéphane Rials

(sept.2018)

Toutes les informations utiles seront données sur le site <https://assasri.wordpress.com>

17 septembre 2018

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

Science politique (2315)

M. Marc Milet

(septembre 2017)

Ce cours de première année propose une approche de *sciences sociales du politique* visant à comprendre et à expliquer le phénomène démocratique contemporain. A l'issue du cours, les étudiants doivent être à même de restituer les théories et les modèles explicatifs relatifs à l'avènement et au fonctionnement démocratique, de connaître les principaux enjeux politiques depuis la fin du XIXe siècle jusqu'à la période contemporaine (données factuelles); de citer les auteurs phares de la discipline. Décliné en leçons, le cours porte ainsi sur une introduction aux thématiques classiques traitées par la discipline (processus de démocratisation, la structuration et les formes d'expression publique, la profession politique, les élections, l'action publique, et les régimes politiques). Deux spécificités notables : une prépondérance donnée à l'analyse sur le temps long (propre à une socio-histoire) et l'attention accordée principalement aux processus dans le cadre de l'Europe occidentale.

Histoire contemporaine politique et sociale (3035)

(oct.2018)

Madame le professeur Audrey VIROT

Programme non communiqué à ce jour

Histoire de l'Informatique et des réseaux de communication (6113)

M. Romain BADOUARD

(oct.2018)

Le cours décrit les grandes évolutions des technologies de l'information et de la communication depuis la fin de la seconde guerre mondiale. L'approche se veut à la fois politique et culturelle, en abordant les enjeux stratégiques du développement de ces réseaux mais aussi leur impact culturel et les imaginaires qui accompagnent leur déploiement.

1. Repères et enjeux de l'histoire de l'informatique et des réseaux
2. Aux origines d'Internet (2 séances)
3. Une histoire européenne des réseaux de données (2 séances)
4. La mondialisation d'internet
5. La gouvernance d'internet
6. Les cultures numériques (2 séances)
7. Le logiciel libre et ses ramifications
8. Internet et technologies mobiles
9. Le patrimoine numérique

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

L2 Information-communication

Fondements de la gestion (4333)

M. Jean-Baptiste Welte

(nov.2018)

L'objectif de ce cours est de présenter les fondements de la gestion. Ce cours doit permettre aux étudiants d'appréhender les enjeux associés aux grandes disciplines de la gestion (la finance, la stratégie, le marketing et les ressources humaines). L'objectif pédagogique est de sensibiliser les étudiants aux thématiques rencontrées dans les organisations et plus spécifiquement les entreprises et de leur fournir des cadres d'analyse pour appréhender les différentes activités de gestion.

Sur un plan directement opérationnel, ce cours magistral s'appuie sur des cas pratiques et des exemples d'actualité pour comprendre le fonctionnement de la gestion. Il aborde successivement les thématiques suivantes:

- Les fondements de la finance d'entreprise
- Les fondements du fonctionnement des organisations
- Les fondements de la stratégie et du marketing
- Les fondements des ressources humaines.

Histoire des institutions politiques et sociales de l'Antiquité (3064)

M. Philippe Cocatre-Zilgien

(oct.2018)

Le cours portera : 1°) Sur la démocratie athénienne (462-322 av. n. è.) ; 2°) Sur la république romaine au I^{er} siècle av. n. è. (entre la dictature de Sulla et la mort de Jules César) : une attention particulière sera portée cette année aux « circonstances exceptionnelles » et à la dictature ; 3°) Sur l'établissement du régime impérial par Auguste.

Les étudiants auront à leur disposition sur le site de l'université un abondant recueil de textes (240 pages) et seront invités à lire un certain nombre de textes célèbres de l'Antiquité, dont l'influence s'est fait sentir jusqu'à l'époque contemporaine.

Introduction au droit de la communication (6039)

Mme. Agnès Granchet

(déc.2017)

L2 Droit et L2 Science politique

Le droit de la communication régit l'ensemble des activités de publication ou de mise à disposition publique de messages, quels qu'en soient la forme (orale, écrite, sonore, audiovisuelle, électronique...) ou l'auteur (professionnel des médias ou citoyen « amateur »). La connaissance de ce droit, susceptible de faire l'objet d'une future spécialisation universitaire et professionnelle, est donc utile à tout citoyen dans l'exercice de sa liberté d'expression, notamment sur les services de communication au public en ligne tels que les réseaux sociaux.

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

Centré, pour l'essentiel, sur l'exposé du droit français, le cours d' « Introduction au droit de la communication » tend à donner aux étudiants une vision d'ensemble de la matière et à susciter, à la lumière de l'actualité, toujours très riche, de la discipline, un regard critique sur les règles en vigueur.

Ce cours aborde successivement :

- le droit des entreprises et activités de communication,
- le statut professionnel des journalistes,
- le régime de responsabilité du fait des contenus publiés,
- la propriété intellectuelle des médias.

Plan indicatif du cours

Introduction : Objet, sources et principes du droit de la communication

Première partie : Droit des entreprises et activités de communication

Chapitre 1 : Presse

Chapitre 2 : Communication audiovisuelle

Chapitre 3 : Cinéma

Chapitre 4 : Communication au public en ligne

Chapitre 5 : Publicité

Deuxième partie : Droit professionnel des médias

Chapitre 1 : Définition du journaliste professionnel

Chapitre 2 : Exercice de la profession de journaliste

Chapitre 3 : Rupture du contrat de travail du journaliste

Troisième partie : Droit de la responsabilité des médias

Chapitre 1 : Diffamations, injures et discriminations

Chapitre 2 : Droit de réponse

Chapitre 3 : Information policière et judiciaire

Chapitre 4 : Vie privée, droit à l'image et données personnelles

Quatrième partie : Droits de propriété intellectuelle des médias

Chapitre 1 : Droit d'auteur et droits voisins

Chapitre 2 : Droit des marques

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

Problèmes sociaux contemporains (4355)

Mme Kim Huynh-Besancenot

(octobre 2016)

Ce cours traite de divers problèmes sociaux à travers l'analyse des « risques » couverts par la protection sociale que sont les risques liés à la famille, la maladie, l'emploi et la vieillesse. L'étude de ces thèmes fournit l'occasion d'aborder différents aspects de la société française comme la place de la famille, le sens du mot famille, l'exclusion, les problèmes liés au déficit de la sécurité sociale, le problème du financement des retraites etc...

Principes généraux de droit européen (2100)

M. Carlo Santulli

(sept. 2014)

Le cours présente l'état actuel de l'organisation européenne en le replaçant dans son contexte historique. L'Union européenne occupe une grande partie de l'enseignement. Ses institutions, son fonctionnement et ses principales réalisations, y compris dans le domaine monétaire, sont présentés dans leurs caractéristiques essentielles. Mais le cours couvre également les « autres » organisations européennes, et notamment le Conseil de l'Europe, avec une attention particulière pour la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, adoptée sous son égide. Enfin, les questions politiques et sécuritaires sont présentées, ce qui conduit notamment à mettre en perspective l'OTAN, l'OSCE et l'Union européenne.

Economie internationale (4146)

Mme Marie Obidzinski

(oct.2018)

Objet du cours

Ce cours est une introduction à l'étude de l'économie internationale. Il porte essentiellement sur le commerce international. L'objectif est de comprendre les déterminants de la spécialisation des pays dans les échanges commerciaux et les enjeux des politiques commerciales. Le chapitre introductif donne un aperçu historique des échanges commerciaux, et fait un état des lieux. La première partie est consacrée aux théories traditionnelles du commerce international en concurrence parfaite, ainsi qu'aux théories fondées sur les hypothèses de la concurrence imparfaite. La seconde partie examine l'impact des politiques commerciales. La troisième partie propose une introduction à la macroéconomie ouverte.

Plan du cours

Chapitre 1 : Le développement des échanges commerciaux

Partie 1 : Les déterminants des spécialisations internationales

Chapitre 2 : Les différences de technologie et spécialisations

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

Chapitre 3 : Les différences de dotations factorielles et spécialisations

Chapitre 4 : Les nouvelles théories du commerce international

Partie 2 : Les politiques commerciales

Chapitre 5 : Les politiques commerciales

Chapitre 6 : L'économie politique du protectionnisme

Partie 3 : Balance des paiements, commerce extérieur et équilibre macroéconomique

Chapitre 7 : Balance courante et taux de change réel

Méthodologies des sciences humaines et sociales (METHODO-SHS)

Code interne : METHODO-SHS

(oct.2018)

Responsable : Monsieur le professeur Colin ROBINEAU

Ce TD vise à porter à la connaissance des étudiants les différentes méthodologies mobilisées au sein des sciences sociales, entre autres, les entretiens approfondies, l'enquête par questionnaire, l'analyse de contenu ou encore l'ethnographie. Ce tour d'horizon permettra alors aux étudiants de

s'initier pratiquement à la démarche de recherche en menant, en binôme, une enquête autour d'un sujet précis. Ce travail de terrain exploratoire les conduira à rédiger une note de synthèse, sorte de compte-rendu d'enquête dans lequel la problématique et la méthodologie retenue seront explicitées et les principaux résultats analysés.

Relations culturelles dans le monde contemporain (6012)

M. Tristan Mattelart

(nov.2018)

Programme non communiqué à ce jour

Les enjeux du numérique + atelier approches numériques 2 (6013)

(novembre 2018)

Responsable : Monsieur le Professeur Jérôme DAVID

Programme non communiqué à ce jour

Introduction à la publicité, atelier

Programme de cours :

Cet atelier est une introduction aux grands enjeux contemporains de la publicité. Il s'agit d'étudier conjointement les logiques économiques qui sous-tendent le secteur et la production, la diffusion, et la réception des discours publicitaires. La publicité, objet protéiforme, se situe en effet au carrefour entre l'information, la culture, le commerce et la société. En croisant les apports théoriques de l'économie des médias et de la sémiologie des images et des textes, cet atelier a pour objectif de fournir aux étudiants des outils de compréhension et d'analyse sur des objets

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

médiatiques du quotidien. Ce cours s'attache tout particulièrement à montrer l'hybridation entre médias et marques, renforcée par l'arrivée du numérique. Afin d'illustrer cette porosité des frontières entre l'information et la communication, nous travaillerons sur plusieurs études de cas récentes où le contenu devient publicité, et la publicité devient contenu.

- Connaître le secteur publicitaire, ses principaux acteurs et ses enjeux contemporains à l'ère du numérique
- Connaître et s'appropriier les outils théoriques propres la sémiotique et à l'économie des médias
- Savoir analyser une publicité au regard de son contexte de production et de réception
- Faire preuve de discernement et d'esprit critique face aux contenus informationnels et publicitaires
- Lire, comprendre et analyser des textes scientifiques
- Choisir un sujet d'exposé pertinent et original à partir d'une thématique imposée et le présenter à l'oral comme à l'écrit de façon construite et synthétique
- Savoir constituer un corpus
- Connaître le secteur publicitaire, ses principaux acteurs et ses enjeux contemporains à l'ère du numérique
- Connaître et s'appropriier les outils théoriques propres la sémiotique et à l'économie des médias
- Savoir analyser une publicité au regard de son contexte de production et de réception
- Faire preuve de discernement et d'esprit critique face aux contenus informationnels et publicitaires
- Lire, comprendre et analyser des textes scientifiques
- Choisir un sujet d'exposé pertinent et original à partir d'une thématique imposée et le présenter à l'oral

comme à l'écrit de façon construite et synthétique

- Savoir constituer un corpus

Contenu

Séance 1 :

28 février 2018 **Introduction à la publicité : définitions, objets, acteurs**

Séance 2 :

7 mars 2018 **Les discours publicitaires : signe, récit, stéréotype**

Lectures obligatoires :

- Barthes Roland, « Rhétorique de l'image », *Communication*, n°4, 1964, p. 40-51.

- Cochoy Franck, « Les trente ans de Myriam, ou les fabuleux dessous du teasing publicitaire », *Annales des Mines - Gérer et comprendre*, n°104, 2011, p. 4-13.

Séance 3 :

14 mars 2018 **Médias, modèles économiques et mesures d'audience**

Lectures obligatoires :

- Sonnac Nathalie, « Médias et publicité ou les conséquences d'une interaction entre deux marchés », *Le Temps des médias*, 2006, n°6, p. 49-58.

- Tassi Philippe, « Les médias, la publicité et les mesures d'audience »,

Annales des Mines - Réalités industrielles, n°3, 2014, p. 33-39.

Séance 4 :

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

21 mars 2018 **Publicitarisation et dépublicitarisation : un effacement des frontières entre publicité et médias**

Lectures obligatoires :

- Berthelot-Guiet Karine, Caroline Marti de Montety et Valérie Patrin-Leclère,

« Entre dépublicitarisation et hyperpublicitarisation, une théorie des métamorphoses du publicitaire », *Semen*, n°36, 2013.

- Leteinturier Christine, « Les journalistes face à la communication », *Hermès*, vol. 70, n°3, 2014, p. 50-55.

Séance 5 :

28 mars 2018 **Émissions de télé-réalité et publicité**

> exposés Lecture obligatoire :

- Spies Virginie, « Cuisine et télévision, une relation presque parfaite ? », *Communication & langages*, vol. 164, n°2, 2010, p. 87-98.

Lecture complémentaire :

- Jost François, « Monde de la télévision et monde de la publicité », *Tranel*, vol. 44, 2006, p. 181-197.

Séance 6 :

4 avril 2018 **Le publi-reportage : imitation et confusion des genres**

> exposés Lecture obligatoire :

- Patrin-Leclerc Valérie, Chapitre : « Le publi-rédactionnel et ses extensives extensions », dans *La fin de la publicité ? Tours et contours de la dépublicitarisation*, 2014, p. 49-59.

Lecture complémentaire :

- Patrin-Leclère Valérie, « Les traces d'un fourvoisement journalistique : 'Kibboutz spirit', *Libération Next*, juin 2009 », *Communication & langages*, vol. 164, n°2, 2010, p. 117-126.

Séance 7 :

11 avril 2018 **Le placement de produit : in(visibilité) et récit**

> exposés Lecture obligatoire :

- Debenedetti Stéphane, Fontaine Isabelle, « Le cinémarque : Septième Art, publicité et placement des marques », *Le Temps des médias*, vol. 2, n°1, 2004, p. 87-98.

Lecture complémentaire :

- Le Nozach Delphine, « Les produits et les marques dans les films. Un processus d'insertion symbolique et communicationnel », *Communication & management*, vol. 10, 2013, p. 38-49.

Vacances universitaires du 14 au 30 avril 2018

Séance 8 :

2 mai 2018 **Les youtubeurs et les marques**

> Projection-débat

« Autour du Monde merveilleux des youtubeuses beauté », documentaire, réalisation : Sylvie Deleule, coproduction Caméra One Télévision et France Télévisions, avec la participation de Public-Sénat, 2018, 52 minutes.

Lectures obligatoires :

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

- Frau-Meigs Divina, « Les youtubeurs : les nouveaux influenceurs ! », *Nectart*, n°5, 2017, p. 126-136.

- Gattolin André, « Le canular médiatique », *MédiaMorphoses*, n°19, 2007, p. 44-51.

- Jahjah Marc, « Logiques marchandes et désir de distanciation : l'ambiguïté des youtubeurs », *Inaglobal*, dossier « Les youtubeurs, des créateurs à l'ère des plateformes », 2017.

Séance 9 :

9 mai 2018 **Les web-séries : la fiction au service des marques**

> exposés Lecture obligatoire :

- Aubrun Frédéric et Bihay Thomas, « Publicité en série : lorsque la marque se raconte sur le Web », *Communication & langages*, vol. 185, n°3, 2015, p. 127-148.

Lecture complémentaire :

- Jost François. « Webséries, séries TV : allers-retours. Des narrations en transit », *Télévision*, vol. 5, no. 1, 2014, p. 13-25.

Séance 10 :

16 mai 2018 **Canulars publicitaires et viralité**

> exposés

Lecture obligatoire :

- Equoy Hutin Séverine, « Faire et laisser faire le buzz ... Dépublicitarisation, frontières et mutation du discours publicitaire sur le net », *Semen*, n°36, 2013.

Lecture complémentaire :

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

L3 Information-communication

Techniques et métiers des médias (6204)

(novembre 2018)

Responsable : Monsieur le Professeur Jérôme DAVID

Programme non communiqué à ce jour

Economie des médias à l'ère du numérique (6055)

M. Romain BADOUARD

(oct.2018)

Le cours vise à former des étudiants en licence information-communication aux transformations du marché des médias portées par l'essor du numérique. Il aborde à la fois les grands concepts de l'économie numérique et de l'économie des médias et s'intéresse particulièrement aux nouveaux modèles de valorisation de l'information en ligne. Les enjeux liés à la réglementation du marché des médias et aux nouveaux modes d'intervention des pouvoirs publics face aux géants du web y font l'objet d'une attention particulière.

Plan de cours :

1. Internet et les transformations du marché de l'information
2. Introduction à l'économie des médias
3. Les grands concepts de l'économie numérique
4. Les modèles économiques de la presse en ligne (2 séances)
5. Le marché de l'audiovisuel à l'épreuve du numérique
6. Mesure d'audience et marché publicitaire en ligne (2 séances)
7. Pluralisme de l'information et réglementation du marché des médias (2

séances)

8. L'emprise des GAFAM sur le marché de l'information en ligne
9. Création et droit d'auteur

Histoire des médias (6072)

M. Fabrice D'Almeida

(avril 2017)

ALBERT Pierre, *Histoire de la presse*, PUF, 1970, 11e éd. 2010, 127 p.

BELLANGER C., GODECHOT J., GUIRAL P., TERROU F. (dir.), *Histoire générale de la presse française*, PUF, 1972, 5 volumes.

BERTIN-MAGHIT Jean-Pierre, *Une histoire mondiale des cinémas de propagande*, Nouveau Monde, 816p, 2008, 816 p.

CHUPIN Yvan, HUBÉ Nicolas, KACIAF Nicolas, *Histoire politique et économique des médias en France*, Paris, La Découverte, 2009, 126 p.

CORROY Laurence, ROCHE Émilie, *La presse en France depuis 1945*, Paris, Ellipses, 2010, 144 p.

D'ALMEIDA Fabrice, DELPORTE Christian, *Histoire des médias en France, de la Grande Guerre à nos jours*, Flammarion, collection Champs Université, 2003, 510 p.

DELPORTE Christian, MOLLIER Jean-Yves, SIRINELLI Jean-François (dir.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, PUF, Quadrige dicos poche, 2010.

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

JEANNENEY Jean-Noël, *Une histoire des médias, des origines à nos jours*, Paris, Seuil, 1996, 374 p.

KALIFA Dominique, *La culture de masse en France, 1860-1930*, tome 1, La Découverte, « coll. Repères », 2001

KALIFA Dominique, *L'Encre et le sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque*, Paris, Fayard, 1995, 352 p.

LEVY Marie-Françoise, *La télévision dans la République. Les années cinquante* (dir.), Bruxelles, Paris, Éditions Complexe, 2000.

ORY Pascal (dir.), *La censure en France à l'ère démocratique*, Bruxelles : Complexe, 1997, 357 p.

SIRINELLI Jean-François et SOUTOU Georges-Henri, *Culture et guerre froide, « Mondes contemporains »*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2008.

www.sudoc.abes.fr : Système Universitaire de Documentation

www.revues.org: site d'articles scientifiques en sciences humaines et sociales

<http://gallica.bnf.fr>: documents issus de la BNF mis en ligne

<http://www.retronews.fr>: 3 siècles de presse en ligne

<http://www.ina.fr> : le site de l'Institut national de l'audiovisuel avec de nombreuses vidéos en ligne

Les revues en ligne : *Le Temps des médias, Vingtième siècle, Réseaux, Télévision, Sociétés et représentations*

Sociologie des médias (6200)

(oct.2018)

Responsable : Monsieur le Professeur Colin ROBINEAU

Comment conduire une recherche sociologique ? Sous forme d'introduction aux techniques d'enquête, ce TD vise à familiariser les étudiants aux méthodes qualitatives sur lesquelles la sociologie prend régulièrement appui. En privilégiant l'apprentissage *pratique* du travail de terrain, il s'agira alors de conduire une enquête collective – associant observations ethnographiques et entretiens – autour de la différenciation des pratiques culturelles et informationnelles des agents sociaux aujourd'hui.

Introduction à l'étude des médias (6116)

M. Rémy Rieffel

(sept.2018)


La place des médias et des nouvelles technologies numériques devient de plus en plus visible et déterminante dans nos sociétés. Nous croyons bien les connaître parce qu'ils font partie de notre environnement quotidien (journaux, radios, téléviseurs, ordinateurs, smartphones, tablettes, etc.). Pourtant, beaucoup de lieux communs et de jugements hâtifs circulent à leur sujet.

Ce cours a principalement pour objectif de démystifier les idées reçues concernant les médias, leur rôle et leur influence aujourd'hui. Est-il vrai que la presse écrite va disparaître ? Peut-on dire que la télévision fait encore l'élection ? Quel est le véritable pouvoir des images et des réseaux sociaux ? Internet est-il synonyme de

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

révolution culturelle ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles on tentera de répondre.

Pour ce faire, on décrira le panorama du paysage médiatique français aujourd'hui en analysant le succès grandissant d'Internet et des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, Snapchat, etc.), notamment auprès des jeunes ; en étudiant la crise de la presse écrite, le poids de la radio et de la télévision, On tentera également de comprendre la manière dont le public utilise aujourd'hui les médias classiques et les médias numériques, de préciser les modalités de travail et le rôle des journalistes, de saisir les enjeux de la nouvelle communication politique ainsi que les mutations du monde de la culture à l'ère numérique.

Téléchargez le plan de cours : 
[cours introduction a letude des medias.pdf \(285.12 ko\)](#)

Droit des médias (6044)

Mme. Agnès Granchet

(déc.2017)

Destiné à sensibiliser les étudiants à l'environnement juridique des médias et à susciter un regard critique sur le droit en vigueur, ce cours aborde, à partir de questions d'actualité, les principales règles applicables :

- aux activités médiatiques (presse, audiovisuel, cinéma, communication au public en ligne, publicité...),
- aux professionnels de l'information,

- à la responsabilité des médias du fait des contenus diffusés
- et à la propriété intellectuelle.

Les documents distribués en cours et utilisables à l'examen écrit facilitent la connaissance des textes en vigueur.

Les travaux dirigés adossés au cours magistral permettent aux étudiants d'approfondir les questions traitées, d'acquérir les méthodes d'analyse de documents juridiques et de suivre l'actualité, toujours très riche, de la discipline.

Plan indicatif du cours

1. Liberté d'expression et droit à l'information
2. La régulation de la communication audiovisuelle
3. Le contrôle de la publicité
4. La réglementation de l'exploitation des films cinématographiques
5. La protection des sources d'information des journalistes
6. Les réponses juridiques à la diffusion de fausses informations

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

7. Propos racistes, offenses religieuses et liberté d'expression

Les grands courants culturels contemporains (19^{ème} et 21^{ème} siècle) (6102)

Mme Bibia Pavard

(septembre 2017)

8. La lutte contre le sexisme dans les médias

Ce cours magistral traite des grands courants intellectuels, politiques et artistiques qui ont marqué l'histoire française contemporaine. Il aborde différents « ismes » sous l'angle de l'histoire des cultures politiques (nationalisme, socialisme, féminisme, etc.). Il est destiné à introduire aux fondements historiques des grands enjeux contemporains.

9. Le traitement médiatique du terrorisme en droit français

10. Vie privée, droit à l'image et information d'intérêt général

11. La protection des données personnelles et le Règlement général sur la protection des données

Approches des SIC (6103)

(octobre 2018)

Monsieur le professeur Colin ROBINEAU

12. Droit d'auteur et liberté d'expression

Héritant de nombreuses traditions de recherche, les Sciences de l'Information et de la Communication (SIC), si elles ne sont peut-être plus « dans l'enfance » comme l'écrivait Daniel Bougnoux en 1993, demeurent une *interdiscipline* en construction. En retraçant les différentes approches épistémologiques, théoriques et méthodologiques qui fondent ce champ d'étude de manière nécessairement plurielle, ce cours vise à appréhender l'apport des SIC à l'analyse des médias, de la culture et, plus largement, des faits sociaux de communication.

13. Médias et droit des marques

Sémiologie des images et des textes médiatiques (6916)

(déc.2017)

Responsable : Madame le professeur
Maëlle BAZIN

Programme non communiqué à ce jour

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

Médias dans le monde (6126)

M. Tristan Mattelart

(oct.2018)

Programme non communiqué à ce jour

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

Licence double cursus en histoire et information-médias

Histoire des médias (6072)

M. Fabrice D'Almeida

(avril 2017)

ALBERT Pierre, *Histoire de la presse*, PUF, 1970, 11e éd. 2010, 127 p.

BELLANGER C., GODECHOT J., GUIRAL P., TERROU F. (dir.), *Histoire générale de la presse française*, PUF, 1972, 5 volumes.

BERTIN-MAGHIT Jean-Pierre, *Une histoire mondiale des cinémas de propagande*, Nouveau Monde, 816p, 2008, 816 p.

CHUPIN Yvan, HUBÉ Nicolas, KACIAF Nicolas, *Histoire politique et économique des médias en France*, Paris, La Découverte, 2009, 126 p.

CORROY Laurence, ROCHE Émilie, *La presse en France depuis 1945*, Paris, Ellipses, 2010, 144 p.

D'ALMEIDA Fabrice, DELPORTE Christian, *Histoire des médias en France, de la Grande Guerre à nos jours*, Flammarion, collection Champs Université, 2003, 510 p.

DELPORTE Christian, MOLLIÉ Jean-Yves, SIRINELLI Jean-François (dir.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, PUF, Quadrige dicos poche, 2010.

JEANNENEY Jean-Noël, *Une histoire des médias, des origines à nos jours*, Paris, Seuil, 1996, 374 p.

KALIFA Dominique, *La culture de masse en France, 1860-1930*, tome 1, La Découverte, « coll. Repères », 2001

KALIFA Dominique, *L'Encre et le sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque*, Paris, Fayard, 1995, 352 p.

LEVY Marie-Françoise, *La télévision dans la République. Les années cinquante* (dir.), Bruxelles, Paris, Éditions Complexe, 2000.

ORY Pascal (dir.), *La censure en France à l'ère démocratique*, Bruxelles : Complexe, 1997, 357 p.

SIRINELLI Jean-François et SOUTOU Georges-Henri, *Culture et guerre froide, « Mondes contemporains »*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2008.

www.sudoc.abes.fr : Système Universitaire de Documentation

www.revues.org: site d'articles scientifiques en sciences humaines et sociales

<http://gallica.bnf.fr>: documents issus de la BNF mis en ligne

<http://www.retronews.fr>: 3 siècles de presse en ligne

<http://www.ina.fr> : le site de l'Institut national de l'audiovisuel avec de nombreuses vidéos en ligne

Les revues en ligne: *Le Temps des médias, Vingtième siècle, Réseaux, Télévision, Sociétés et représentations*

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

Sociologie des médias (6200)

(oct.2018)

Responsable : Monsieur le Professeur Colin ROBINEAU

Comment conduire une recherche sociologique ? Sous forme d'introduction aux techniques d'enquête, ce TD vise à familiariser les étudiants aux méthodes qualitatives sur lesquelles la sociologie prend régulièrement appui. En privilégiant l'apprentissage *pratique* du travail de terrain, il s'agira alors de conduire une enquête collective – associant observations ethnographiques et entretiens – autour de la différenciation des pratiques culturelles et informationnelles des agents sociaux aujourd'hui.

Droit des médias (6044)

Mme Agnès Granchet

(déc.2017)

Destiné à sensibiliser les étudiants à l'environnement juridique des médias et à susciter un regard critique sur le droit en vigueur, ce cours aborde, à partir de questions d'actualité, les principales règles applicables :

- aux activités médiatiques (presse, audiovisuel, cinéma, communication au public en ligne, publicité...),
- aux professionnels de l'information,
- à la responsabilité des médias du fait des contenus diffusés
- et à la propriété intellectuelle.

Les documents distribués en cours et utilisables à l'examen écrit facilitent la connaissance des textes en vigueur.

Les travaux dirigés adossés au cours magistral permettent aux étudiants d'approfondir les questions traitées, d'acquérir les méthodes d'analyse de documents juridiques et de suivre l'actualité, toujours très riche, de la discipline.

Plan indicatif du cours

1. Liberté d'expression et droit à l'information
2. La régulation de la communication audiovisuelle
3. Le contrôle de la publicité
4. La réglementation de l'exploitation des films cinématographiques
5. La protection des sources d'information des journalistes
6. Les réponses juridiques à la diffusion de fausses informations

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

7. Propos racistes, offenses religieuses et liberté d'expression	Sémiologie des images et des textes médiatiques (6916) (nov.2017)
8. La lutte contre le sexisme dans les médias	Responsable Madame le professeur Maelle BAZIN Programme non communiqué à ce jour
9. Le traitement médiatique du terrorisme en droit français	Les grands courants culturels contemporains (6102) Mme Bibia Pavard (septembre 2017) Ce cours magistral traite des grands courants intellectuels, politiques et artistiques qui ont marqué l'histoire française contemporaine. Il aborde différents « ismes » sous l'angle de l'histoire des cultures politiques (nationalisme, socialisme, féminisme, etc.). Il est destiné à introduire aux fondements historiques des grands enjeux contemporains.
10. Vie privée, droit à l'image et information d'intérêt général	
11. La protection des données personnelles et le Règlement général sur la protection des données	
12. Droit d'auteur et liberté d'expression	Approche des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) (6103) (octobre 2018)
13. Médias et droit des marques	Monsieur le professeur Colin ROBINEAU
Médias dans le monde (6126)	Héritant de nombreuses traditions de recherche, les Sciences de l'Information et de la Communication (SIC), si elles ne sont peut-être plus « dans l'enfance » comme l'écrivait Daniel Bounoux en 1993, demeurent une <i>interdiscipline</i> en construction. En retraçant les différentes approches épistémologiques, théoriques et méthodologiques qui fondent ce champ d'étude de manière nécessairement plurielle, ce cours vise à appréhender l'apport des SIC à l'analyse des médias, de
M. Tristan Mattelart	
(oct.2018)	
Programme non communiqué à ce jour	

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

la culture et, plus largement, des faits
sociaux de communication.

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

M1 Sciences politiques et sociales mention Science politique (4180M)

Droit administratif comparé (2045)

Meryem Deffairi, Professeur

(déc.2015)

Programme non communiqué à ce jour

Histoire comparée des institutions des pays de l'Europe (3067)

Pascal Gourgues, Maître de conférences

(sept.2011)

Le cours envisage de présenter l'évolution des grands systèmes politiques des divers pays de l'Europe. En partant du legs de l'Antiquité, il s'agira de mettre l'accent sur l'opposition entre la volonté d'unité de l'Europe - qui se cristallise autour de la notion d'empire - et une certaine aspiration à l'indépendance consacrée par l'existence de royaumes.

La science politique : épistémologie, méthodes et pratique (2320)

Yves Surel, Professeur

(octobre 2015)

Le cours d'épistémologie et de méthodes de la science politique vise à initier les étudiants du Master 1 de science politique aux questions principales qui ont trait à l'activité scientifique au concret. Concentré d'abord sur des aspects d'épistémologie générale, il présente par la suite certains des outils méthodologiques les plus utilisés actuellement dans la recherche en science politique en s'intéressant tour à tour aux méthodes qualitatives (entretiens, archives,

observations participantes) et aux méthodes quantitatives (usage des sondages, formalisation mathématique, analyse de corrélation). Par là même, le cours est aussi l'occasion d'accompagner les étudiants dans le choix, la définition et la construction de l'objet de recherche de leur mémoire de Master 1, tout en les incitant à échanger sur les problèmes et sur les doutes qui peuvent accompagner cette initiation à la pratique de la recherche.


Partagé en deux parties à peu près égales, le cours traitera d'abord des questions relatives aux problèmes principaux posés par l'épistémologie en s'appuyant parallèlement sur des éléments d'histoire et de sociologie des sciences. Les dernières séances seront l'occasion de présenter et de discuter collectivement des caractéristiques et mérites respectifs des méthodes en usage. Deux convictions fortes nourriront l'ensemble de ce développements : affirmer d'abord le caractère scientifique de la recherche en science politique ; plaider ensuite pour un pluralisme des approches et des méthodes.

[Téléchargez le plan de cours de Mr. Le Professeur Yves Surel sur le site de l'université](#)

Philosophie politique 1 (2283)

Géraldine Muhlmann, Professeur

(novembre 2017)

Téléchargez le programme de cours du Professeur Muhlmann :  [plan_m1_pensee_sociologique_automne_2017.pdf \(299.87 ko\)](#)

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

Philosophie politique 2 (2284)

Géraldine Muhlmann, Professeur

(sept.2014)

M1 Science Politique

Philosophie politique II (2nd semestre 2014-2015)

Cours de Géraldine Muhlmann

Plan et bibliographie

Traitement d'une thématique importante dans la philosophie politique contemporaine, avec lectures de textes

Bibliographie

Usuels

G. Muhlmann, E. Pisier, F. Châtelet, O. Duhamel, Histoire des Idées politiques, nouvelle édition refondue, PUF, 2012

F. Châtelet, O. Duhamel, E. Pisier (dir.), Dictionnaire des œuvres politiques, PUF, 1986, coll. « Quadrige », 2001

Ph. Raynaud, S. Rials (dir.), Dictionnaire de philosophie politique, PUF, 1996, coll. « Quadrige », 2003

Ouvrages de référence

H. Arendt, Essai sur la révolution, 1963, trad. fr. M. Chrestien, Paris, Gallimard, 1967

Aristote (384-322 av. J.-C.), Les Politiques, trad. fr. Garnier-Flammarion

B. Badie, P. Birnbaum, Sociologie de l'Etat, Grasset, 1982

O. Beaud, La Puissance de l'Etat, PUF, coll. « Leviathan », 1994

J. Bodin (1530-1596), Les Six Livres de la République, 1576, abrégé : Gérard Mairet (éd.), Paris, Le Livre de Poche, 1993

P. Clastres, La Société contre l'Etat, Minuit, 1974

B. Constant, « De la liberté des anciens comparée à celle des modernes », 1819, in Ecrits politiques, Gallimard (Folio), 1997

R. Derathé, Jean-Jacques Rousseau et la science politique de son temps, Vrin, 1970, rééd. 1974

N. Elias, Über den Prozess der Zivilisation, 1939, trad. fr. La Civilisation des mœurs et La Dynamique de l'Occident, Presses Pocket

T. Hobbes (1588-1679), Leviathan, 1651, trad. fr. Sirey, 1971, ou Gallimard (Folio), 2000

J. Jay, A. Hamilton, J. Madison, The Federalist Papers, 1788, trad. fr. Le Fédéraliste, Economica

I. Kant (1724-1804), « Réponse à la question : qu'est-ce que les Lumières ? », 1784, trad. fr. Garnier-Flammarion

R. Legros, La question de la souveraineté. Droit naturel et contrat social, Ellipses, 2001

J. Locke (1632-1704), Deux Traités du gouvernement civil, 1690, trad. fr. Garnier-Flammarion

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

Machiavel (1460-1527), *Le Prince*, 1513, trad. fr. PUF, 2000, et *Discours sur la Première Décade de Tite-Live*, 1519, trad. fr. Gallimard, 2004

G. Mairet, *Le principe de souveraineté. Histoires et fondements du pouvoir moderne*, Folio Essais, 1996

B. Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, 1995, rééd. en poche Flammarion.

Montesquieu (1689-1755), *L'Esprit des Lois*, 1748, Gallimard 1995 ou Flammarion 1995

Platon (427-347 av. J.-C.), *La République et Protagoras*, trad. fr. Garnier-Flammarion

J.G.A. Pocock, *Le Moment machiavélien*, 1975, trad. fr. PUF, coll. « Leviathan », 1997

J.-J. Rousseau (1712-1778), *Du Contrat social*, 1762, Garnier-Flammarion

E. J. Sieyès (1748-1836), *Qu'est-ce que le Tiers Etat ?*, 1789, PUF ou Flammarion

J.-F. Spitz, *Bodin et la souveraineté*, PUF, 1988.

M. Weber, *Economie et Société*, 1922, tome 1, trad. fr. Presses Pocket

E. Zoller, *Introduction au droit public*, Dalloz, 2006

Politique comparée 1 (2281)

Yves Surel, Professeur

(octobre 2015)

Le cours de « Politique comparée » a pour objectif de présenter les principaux travaux de cette sous-discipline de la science

politique. La comparaison, comme démarche intellectuelle et méthode de recherche, est ancienne mais la constitution de la politique comparée est relativement récente, généralement attachée à plusieurs travaux devenus classiques publiés aux Etats-Unis à partir des années 1950 et 1960 (Almond, Dahl, Rokkan, etc.). Le cours a par conséquent d'abord pour volonté de présenter ces développements historiques et intellectuels avant de se concentrer sur les applications et sur les conclusions de la politique comparée sur les systèmes politiques contemporains. Cinq grandes démocraties occidentales (Allemagne, Etats-Unis, France, Italie, Royaume-Uni) seront prioritairement traitées même si le cours puisera également dans un ensemble plus vaste d'exemples et d'études de cas.

Après les premières séances centrées sur l'histoire de la discipline, sur les implications méthodologiques et théoriques de la comparaison, le cours se développera en prenant appui sur plusieurs éléments essentiels des systèmes politiques. Les principales institutions (pouvoir législatif, pouvoir exécutif, pouvoir judiciaire) ont ainsi fait l'objet de travaux multiples qui fourniront la matière d'une première partie du cours. Par la suite, la focale sera placée sur les acteurs (partis, action collective), sur l'Etat (bureaucraties, élites) et sur les produits de l'activité politique (politiques publiques). Le cours s'inscrit par là même dans une perspective qui tient, selon Philippe Schmitter, que la comparaison est « synonyme de l'étude scientifique de la politique ».

[Téléchargez le plan de cours du Pr. Surel sur le site de l'université](#)

Politique comparée 2 (2282)

Philippe Lauvaux, Professeur

Programme non communiqué à ce jour


PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

Politiques publiques (2280)

Mme. Natacha Gally

(oct.2018)

Téléchargez le plan de cours du Pr. Gally :

 [plan_cm_pp_2018.pdf \(163.17 ko\)](#)

Science administrative (2310)

Julie Bailleux, Maître de conférences

(octobre 2015)

L'objectif de ce cours est d'initier les étudiants à l'analyse sociologique des institutions politiques et administratives et plus particulièrement de les amener à rompre avec un certain nombre de présupposés du sens commun. Cet enseignement est dès lors fondé sur deux approches de l'Etat et de l'administration, essentielles en science politique : la sociohistoire de la construction de l'Etat comme lieu central d'exercice du pouvoir et de prise de décision politique, et l'analyse sociographique. Plus spécifiquement centré sur le cas français, le cours se compose de deux parties. La construction progressive de l'Etat comme forme d'organisation politique et la genèse en son sein du phénomène bureaucratique font l'objet d'une première partie. La seconde partie du cours, intitulée morphologie de l'appareil bureaucratique, consiste en une analyse sociologique de la haute administration et du rôle des hauts fonctionnaires dans la prise de décision politique.

Vie politique de l'Union européenne (2361)

Sylvie Strudel, Professeur

(oct.2014)

Thème du cours : L'Union européenne s'acheminant vers une structure de système politique, se pose alors la question cruciale de sa légitimité démocratique. Si l'UE est un édifice reconnu et admis par certains citoyens, elle est aussi sujette à crises, revendications et résistances : les politiques menées sont contestées, les institutions ne font pas l'unanimité. Adoptant une approche à la fois sociohistorique et sociologique, le cours vise à interroger les logiques sociales et politiques du processus d'intégration.

Chapitre 1 . Introduction : l'UE un lieu de « politiques sans vie politique » ?

Chapitre 2. Opinions publiques sur l'Europe / opinion publique européenne

Chapitre 3. Les résistances à l'Europe. Retour sur le « non » français au référendum de 2005

Chapitre 4. Citoyenneté européenne : post-nationale, post-moderne ?

Chapitre 5. « Demos » ? Identités transnationales, « identité » européenne

Chapitre 6. Les élections européennes : « second order elections » ?

Chapitre 7. Un Parlement européen pour quoi faire ?

Chapitre 8. Les acteurs politiques dans l'UE : les limites de l'europeanisation

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

Chapitre 9. « Bruxelles, foire aux intérêts » ? Groupes d'intérêts, lobbies, associations...

Chapitre 10. Action collective et protestation.

Chapitre 11. Vers un espace public européen ? Médias et UE : « who cares about the EU ? »

Chapitre 12. Les « nouveaux » modes de gouvernance

Droit constitutionnel général (2069)

Denis Baranger, Professeur

(novembre 2017)

Tous les documents relatifs à ce cours sont disponibles en téléchargement sur la page personnelle de Denis Baranger : <http://www.institutvilley.com/Denis-Baranger,21>

Histoire du droit administratif et de l'Administration (3118)

Charles Papon, Maître de conférences

Informations non disponibles

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

M1 Médias, Information et communication

Sémiotique des images d'information et de communication (6976)

M. Frédéric Lambert

(octobre 2018)

1er semestre 2018 - 2019
Cours de MASTER 1 & de Diplôme IFP
Pr. Frédéric Lambert

Sémiotique des images d'information et de communication

Culture de la démocratie et médiacultures
Calendrier – Salle 214 – vendredi – 12h à 13h50

Les objets analysés sont susceptibles d'être modifiés au regard de l'actualité

Ce cours est une introduction générale à la sémiologie des images d'information et de communication. Il s'organise autour de trois logiques. Celle des objets analysés (photographies et images filmées dans les contextes de la presse écrite, de la télévision, du cinéma documentaire, des arènes numériques) et de leurs genres (images d'information ou de communication, fictionnelles ou factuelles...). Celle de la place que l'on doit occuper pour analyser ces objets : analyse du discours des médias, analyse des formes de l'énonciation, analyse des récits médiatiques, analyse de la performativité des langages dans le cadre de la pragmatique, sémiologie et sémiotique des images... Celle enfin des problématiques plurielles auxquelles la sémiologie nous invite : le langage des images et la représentation du réel, la place de l'auteur et du créateur en information et

communication, les formes hybrides des images et leurs généalogies, les nouveaux territoires des rapports entre le texte et l'image, les imaginaires de la réception produits par les institutions et les conditions de la formation d'un public. Ces questions sont aux frontières de plusieurs hypothèses portées par l'histoire de l'art, la sociologie, l'anthropologie, la philosophie, les sciences de l'information et de la communication. La sémiologie, c'est la « science des signes au sein de la vie sociale ». A ce titre, elle s'inscrit aussi dans une pensée sur le politique.

5 octobre cours 1
Introduction à la sémiotique des images et des médias. Définition du concept de médiaculture dans le contexte d'une culture de la démocratie
Qu'est-ce que l'analyse du discours pour Michel Foucault ? Analyse de la couverture de l'hebdomadaire Femme actuelle de septembre 2018 et du magazine mensuel Causette de septembre 2018.

12 octobre cours 2
Histoire et sémiologie de la photographie d'information : les mythographies
Ce que les images font au réel. Illustré par une histoire de la photographie de presse au vingtième siècle : photographies de Marc Riboud, Robert Doisneau et Robert Capa. De l'œuvre photographique à sa reproductibilité marchande. Mythographies

19 octobre cours 3

Sémiotique des images 1 : indices, icônes, symboles, interprétants, intentions et conventions visuelles
Généalogies et citations, mêmes et stéréotypes, reconnaissances et répétitions : « la citation comme arme absolue du faire croire » (Michel de Certeau) Rosie the riveter et ses avatars
Analyse de deux affiches de la Mairie de

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

Béziers sur la question de la stigmatisation

26 octobre cours 4
Sémiotique des images 2 : communication politique et institutionnelle
Allégories, symboles, emblèmes. Du tableau de Delacroix, La liberté guidant le peuple aux barricades au logotype de la République française. Stratégies de communication et reconnaissances culturelles.

2 novembre cours 5
Lectures de la caricature : les contextes de réception et les rapports entre le texte et l'image
Charlie Hebdo : la caricature en débats
Les caricatures faites à partir de la photographie de presse du petit Aylan. Le stéréotype comme arme politique.

9 novembre cours 6
Images complexes : le factuel et le fictionnel au profit des récits politiques. Au cœur des médiacultures
Ahed Tamim : la fabrication d'une icône palestinienne dans les capsules numériques du journal Le Monde, et de AJ+

16 novembre, cours 7 – Invité Monsieur Guillaume CAMPREDON, Doctorant au Centre d'analyse et de recherche interdisciplinaire sur les médias (CARISM)

Rhizome et Pokémon
À partir d'une séquence de jeu vidéo extraite de la franchise Pokémon, de la diffusion de séquences audiovisuelles d'un

épisode de l'animé Pokémon et d'images de bestiaires, un large spectre médiatique sera mobilisé pour interroger trois approches : celle des ressources encyclopédiques d'Umberto Eco, le concept de rhizome chez Gilles Deleuze et Félix Guattari et le celui de dispositif pensé par Michel Foucault.

23 novembre, cours 8
La parole confisquée au journal télévisé : analyse de l'énonciation
Analyse de la structure énonciative de la séquence informative au journal télévisé : séquences de France 2, France 3, ABC et La Télélibre. Pour une herméneutique du dit de la démocratie.

30 novembre, cours 9
Qu'est-ce qu'un récit ? Qu'est-ce qu'un récit médiatique ? Quel usage du récit dans le storytelling...
Communication de la Fondation Abbé Pierre ; bande promotionnelle pour la chaîne ARTE ; Exemple d'un récit médiatique au sein des arènes publiques.

7 décembre, cours 10
- Invité Monsieur Ibrahima SARR, Professeur à l'Université de Dakar, Président du réseau international Théophraste des écoles de journalisme « Figure du père, figure du bâtisseur et figure du rassembleur. La construction de l'image présidentielle au Sénégal sous Abdoulaye Wade (2000-2012) ». Perçu comme le « héros », après son élection en mars 2000, pour avoir « déraciné le baobab socialiste » après quarante ans de règne, Abdoulaye Wade s'est évertué, à partir de 2001, à offrir aux Sénégalais une nouvelle image : celle du père (le Gorgui), celle du bâtisseur ou « le président-architecte » et celle du rassembleur. Notre présentation revient sur l'évolution de l'image politique d'Abdoulaye Wade et les raisons qui l'expliquent. Elle insiste sur l'affiche électorale de Wade lors de la campagne de la présidentielle de 2007, qui condense ces différentes figures. C'est sous l'angle de la définition de l'image politique par Jacques Gerstlé et Serge Albouy, et celle de la notion d'éthos par Patrick Charaudeau, que s'inscrit notre analyse de l'image politique d'Abdoulaye Wade. Dans l'analyse, nous

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

croiserons des approches en sémiologie, en sémiotique, en communication et marketing politiques.

14 décembre, cours 11
Philosophie du langage et pragmatique : performances et performativité
Discours politique et médiatisation d'un campagne électorale : discours du Bourget de François Hollande en 2012

21 décembre, cours 12
Révisions et préparation au partiel ; évaluation du cours
À partir d'objets médiatiques ou de communication choisis par les étudiantes et les étudiants volontaires, nous revisiterons les méthodes d'une sémiotique du texte et de l'image : analyse de discours, énonciation, sémiotique de l'image, le rapport texte/image et la question de l'implicite, théories du récit, pragmatique. Chaque exposé de cinq minutes, individuel ou en groupe, nous permettra de revisiter les concepts, les méthodologies et les théories abordées dans le cours.

Indications bibliographiques concernant les publications de l'enseignant en relation avec le cours. La bibliographie complète des auteurs sera donnée dans le cadre des séances annoncées.

Livres

→ - Je sais bien mais quand même ; essai pour une sémiotique des images et de la croyance. - éditions Non-Standard, 2013 www.editions-non-standard.com

→ - L'expérience des images, Entretiens avec Umberto ECO, Marc AUGÉ, Georges DIDI-HUBERMAN, Paris, INA éditions, 2011, Collection Les entretiens de MédiaMophoses

→ - Mythographies, la photographie de presse et ses légendes, Paris, Edilig 1986, 190 pages, 32 illustrations.

Articles

→ Raconte moi une histoire, Préface à l'ouvrage de Marc LITS, Du récit au récit médiatique, de Boeck supérieur, 2e édition

→ Lectures de la caricature, coordonné par Frédéric Lambert, Dossier de Communication & langages, n° 187, mars 2016

→ Esthésie de la dénonciation, Albert Londres en Terre d'ébène, Le Temps des Médias n° 25, Afriques entre histoire et mémoire, Nouveau Monde éditions, février 2016 pp 75 à 92

→ Performances et performativité des images, L'agir image et les nouveaux territoires médiatiques, textes réunis par Gilles Delavaud et Loïc Ballarini, In Nouveaux territoires médiatiques, Paris, Mare et Martin éditions, collection Mediaticritic, 2014

→ La gueule de l'emploi. Portraits de candidats à l'élection présidentielle et culture de la démocratie, in Sous les images la politique, Presse, cinéma, télévision, nouveaux médias (20e et 21e siècle), ouvrage sous la direction d'Isabelle Veyrat Masson, Sébastien Denis et Claire Sécaïl, CNRS éditions 2014

→ Une image jamais n'abolira ses langages, in Déconstruire l'image, textes réunis par Christophe Genin, Publications de la Sorbonne, Paris 2011

→ Les avatars de la Liberté, ouvertures sémiologiques. In Analyser la communication 2, sous la direction d'Andréa Semprini, L'Harmattan, Champs Visuels, 2007 pp 68 à 88

Analyse des récits médiatiques : textes et images (6563)

Mme Lucie ALEXIS

(oct.2018)

Le séminaire de recherche « Analyse sémiotique des récits médiatiques : textes

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

et images » permet aux étudiants de se familiariser avec les méthodes de recherche scientifique et d'échanger collectivement sur l'état d'avancement de leurs travaux. Différents rendus écrits et présentations orales permettront de progresser étape par étape dans l'élaboration du mémoire. Des rendez-vous individuels seront proposés au cours de l'année.

Médias et relations internationales (6571)

M. Arnaud Mercier

(nov.2018)

Programme non communiqué à ce jour

Réception et pratiques sociales des médias (6403)

(oct.2018)

Responsable : Monsieur le professeur Robineau

Programme non communiqué à ce jour

Usages et marchés 1 (6330)

M. Jean-Baptiste Comby

(nov.2018)

Programme non communiqué à ce jour

Communication politique (6024)

M. Arnaud Mercier

(novembre 2017)

Le cours commence par présenter les ressorts anthropologiques de la communication politique avant d'exposer les racines historiques et les logiques du

marketing politique puis de conduire une réflexion sur le style politique contemporain empreint de populisme à l'ère des réseaux sociaux numériques.

Cultural Studies (6020)

(octobre 2018)

Responsable : Monsieur le Professeur Colin ROBINEAU

Nées au début des années 1960 en Grande-Bretagne, les Cultural Studies ont ouvert la voie à de multiples champs d'étude, d'une part, en invitant à questionner la culture dans ses diverses dimensions et, d'autre part, en mettant en évidence les enjeux de pouvoir et de résistance qui la sous-tendent. De l'ancrage résolument critique des fondateurs à la prolifération des Studies aujourd'hui (*gender, queer, postcolonial*), ce cours reviendra sur les apports de ce courant de recherche tant pour la sociologie des médias que pour penser la culture à l'ère du capitalisme mondialisé.

Cultures médiatiques, consommation et loisirs (du XIXe au XXIe siècle) (6400)

Mme Bibia Pavard

(septembre 2017)

Ce cours magistral d'histoire aborde l'émergence et les développements d'une culture industrialisée caractérisée par la massification de la production, de la diffusion et de la réception et par la multiplication des supports médiatiques à partir du milieu du XIX^e siècle jusqu'à nos jours. Il s'intéresse aux profondes transformations du rapport des individus au

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

temps, aux objets et au corps avec la démocratisation de la consommation et des loisirs dans les sociétés occidentales. Le cours met l'accent sur les phénomènes de massification et de circulation transnationale dans les pratiques de divertissement. Il insiste sur le rôle de la culture médiatique, de la consommation et des loisirs dans la construction des identités et la permanence des hiérarchies sociales.

Droit du numérique (6006)

(avril 2017)

Responsable : Mme Krystelle BIONDI

Objectifs

Les nouvelles technologies impactent notre quotidien chaque jour davantage et a fortiori elles impactent nos droits et devoirs.

Le droit du numérique s'est construit en empruntant aux matières traditionnelles du Droit et tend à s'en émanciper. Les dispositions récentes en la matière seront ainsi abordées dans le cadre de ce cours.

Contenu

Téléchargez le plan de cours

Industries de contenus : vidéo, livre numérique, musique (6407)

(octobre 2018)

INDUSTRIES ET CONTENUS -
JACQUEMIN PIEL - Semestre 2

Après avoir travaillé trente-trois ans

successivement comme monteur, superviseur d'effets spéciaux numériques, réalisateur ou responsable de studio de prestation de services pour des producteurs français et étrangers, j'enseigne désormais les processus de production de l'image cinéma ou télé à l'heure du numérique, de la globalisation et du web. Comment aujourd'hui les images de cinéma et de télévision sont-elles produites, fabriquées, financées et diffusées dans une économie mondiale réorganisée en permanence par internet et le streaming, voilà le sujet de mon cours semestriel.

Programme du cours Industries et Contenus

1. Disney, part 1, une industrie "créative".
2. Disney, part 2, un modèle de la culture "mainstream".
3. Sony Pictures Entertainment ou le rôle d'un studio "major" aux USA.
4. De Muybridge à Ridley Scott, l'histoire de la capture du mouvement.
5. Le son est-il toujours en avance sur l'image ?
6. Le son est-il toujours en avance sur l'image ? Etude de Spotify
7. Le financement du cinéma Français : Touche pas au grisbi !
8. Le financement du cinéma Français : Touche pas au grisbi ! (fin)
9. Valérian, le pari fou de Luc Besson. Europacorp repense sa stratégie.
10. La série TV est-elle l'avenir du cinéma ?
11. La révolution du streaming, le Rouleau compresseur Netflix
12. Qui clique consent, nous sommes tous des produits de la révolution digitale

1 et 2 / Disney une industrie créative, modèle de la culture mainstream US.

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

En fort déclin dans les années 1960-1980, Disney est redevenu dans les années 2000 un empire grâce à deux présidents Michael Eisner et Bob Iger.

Nommé en 1984, Michael Eisner transforme Disney en un conglomérat international mais rate complètement la révolution de l'image de synthèse. Disney va laisser Pixar être racheté par Steve Jobs, lui même débarqué de sa société qu'il a créé, Apple. Poussé à la sortie par Disney, Jeffrey Katzenberg, crée Dreamworks, en 1994.

Bob Iger, nommé en 2005, en remplacement de Michael Eisner, va privilégier un développement externe pour renouer avec le succès. Disney rachète Pixar en 2006, Marvel en 2009 et Lucas Film en 2012. Analyse du fantastique succès de Pixar avec la rencontre de deux personnalités remarquables Steve Jobs et John Lasseter. Disney, aujourd'hui, est le seul studio indépendant d'Amérique, un modèle de la culture mainstream aux USA. Michael Eisner est toujours le CEO de Disney. Il n'a pas vu arriver le danger Netflix.

3/ Sony Pictures Entertainment Quel est le rôle d'un studio major aux USA ?

Grâce au violent Hack subi en 2014, le studio Sony Pictures Entertainment, mis à nu dans ses pratiques financières, a révélé, nombre secrets de management. Nous définirons, à partir de Sony Pictures Entertainment, le rôle d'un studio major aux USA. Comment un studio major US finance-t-il la production d'un film? Comment le studio décide-t-il le démarrage du film? Nous montrerons l'importance de la gestion du copy-right et la recherche, pour chaque film, du public visé par le film. En Amérique, le studio finance le marketing, négocie la date de sortie du

film.

Le studio, aux USA, est une banque et au final, le seul preneur de risques. Sony Pictures Entertainment, filiale de Sony corp, fabricant de hardware, devient fabricant de software, c'est à dire de contenus que ce soit dans la musique, le film ou le jeu. Créé en 1989, Sony Picture Entertainment est une filiale de Sony Corp chargé de fabriquer, sur le sol américain, des blockbusters.

4/ De Muybridge à Ridley Scott, l'histoire de la capture du mouvement.

La capture du mouvement est à l'origine de la peinture, de la photographie et du cinéma. Le photographe Edward Muybridge aux USA et le scientifique Jules Etienne Marey en France vont enregistrer, image par image, avec deux techniques différentes, le mouvement animal, prémice du cinéma. Les frères Wachowsky dans Matrix vont réutiliser des dizaines d'appareils photo pour pouvoir créer des ralentis extrêmes, infaisables avec des caméras. Aujourd'hui la MOCAP ou Motion Capture, permet d'acquérir le mouvement d'un acteur ou d'un animal pour le transmettre au squelette numérique d'un personnage de synthèse. Cette technique permet d'animer les foules de soldats pour accroître en numérique les figurants dans les scènes d'action sur les champs de bataille entièrement recomposés en numérique pour le film Kingdom of Heaven de Ridley Scott. Une entreprise française, en ce domaine, est pionnière SolidAnim, elle travaille pour Cameron sur Avatar ou sur les films de Ridley Scott.

5 & 6 / Le son est-il toujours en avance sur l'image ?

Etudier la révolution numérique du son, l'effondrement économique de l'industrie du CD puis la renaissance de cette économie avec le streaming, interroger sur

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

les évolutions techniques à venir de l'image et leurs implications économiques. Le son est en avance sur l'image. Pour le prouver, cinq portraits visionnaires de cette industrie : Berry Gordy (Motown), David Geffen (Dreamworks), Chris Blackwell (Island records), Shawn Fanning (Napster) et Thomas Bangalter (Daft Punk). Aujourd'hui, l'industrie de la musique renaît grâce au numérique et au e-commerce, Spotify, Apple music, Tidal. En 2018, le son est-il aujourd'hui toujours en avance sur l'image ?

7 & 8/ Le financement du cinéma Français : Touche pas au grisbi !

Le cinéma français est de loin le 1er marché européen en nombre de salles et en fréquentation avec 213 millions de tickets vendus en 2016. Derrière ces chiffres, analysons la production française. Avec 283 films produits, quelle est la taille des maisons de production en France ? Comment s'établit le devis d'un film ? Comment finance-t-on le cinéma en France avec des maisons de production trop fragiles et morcelisées ? Comment le cinéma français rayonne-t-il à l'étranger ? Avec la mise en œuvre d'un crédit d'impôt sérieux, la filière économique peut-elle enfin devenir une véritable force économique ?

9/ Valérian, le pari fou de Luc Besson. Europacorp

Valerian est le budget le plus gros de toute l'histoire du cinéma français. Luc Besson est une figure historique d'un cinéma français grand public qui s'exporte. Réalisateur, auteur de scripts, producteur, patron d'une des plus grosses maisons de production française, Europacorp, l'homme a pour modèle Hollywood. Il est le réalisateur-producteur français le plus connu à Los Angeles. Son projet Valerian est un pari ambitieux, fou, fabriquer un

blockbuster, une marque déclinable. Avec Fleur Pellerin, ministre de la culture, il a permis la mise en place par le gouvernement français, d'un crédit d'impôt efficace attendu par la profession depuis plus de 20 ans. Tourné dans ces studios de la cité du cinéma, posproduit aux USA ou en Nouvelle Zélande, Valérian est un échec financier qui oblige Europacorp à repenser sa stratégie.

10/ La série TV est-elle l'avenir du cinéma ?

La série TV doit plaire et être rentable. Elle a permis dans un premier temps à des chaînes gratuites ou des chaînes câblées de se démarquer et de fidéliser un public. Retour sur HBO IT'S NOT TV IT'S HBO. L'écriture, l'invention d'un nouveau métier show runner est au centre du succès de la série. La série est aujourd'hui un produit populaire, commercial et en même temps objet culturel. La croissance d'internet a entraîné le déclin des Networks. Le rouleau compresseur du streaming a permis à Netflix de balayer en 10 ans le modèle économiques des studios majors américains.

11/ Le rouleau compresseur Netflix en marche.

Analyse du succès de l'entreprise Netflix dirigé par Reed Hastings. Avec 110 millions d'abonnés Netflix déclare la guerre en 2017 à la concurrence qu'il oblige à réagir. AT&T rachète Time Warner, Disney rompt son contrat avec Netflix et rachète la Fox. Une vague de concentration jamais vue s'engage chez Apple, Google, Amazon, Facebook, AT&T, Disney et Comcast façonnant le nouvel univers du contenu.

12/ Qui clique consent, nous sommes tous les produits de la révolution numérique,

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

aujourd'hui c'est demain !

Pourquoi les GAFAs, Google Amazon Facebook Apple, auxquels nous devons rajouter Netflix viennent tous de la Silicon Valley ? Pourquoi sommes-nous devenus dépendants de leurs produits ? Férues de technologie du web, d'intelligence artificielle, de neuro science, de transhumanisme, vers où nous entraînent ces industries ?

Journalisme et problèmes publics (6405)

M. Jean-Baptiste Comby

(oct.2016)

Programme non communiqué à ce jour

Logiques d'acteurs et modèles d'affaires (6404)

(Novembre 2018)

Responsable : Monsieur le professeur Pierre PETILLAULT

Le cours vise à acquérir une compréhension globale, d'une part des mécanismes de fonctionnement de l'économie de l'audiovisuel, d'autre part du profond mouvement de transformation numérique qui affecte cette économie. Il s'attachera à étudier la façon dont se structurent offre et demande sur les différents marchés qui composent l'audiovisuel (cinéma, télévision, services en ligne...) et l'impact de la mutation numérique sur cette structuration et sur les stratégies des acteurs. Pour ce faire, il s'appuiera sur des éléments de théorie économique, mais surtout sur des exemples concrets tirés de la vie des marchés

audiovisuels français et internationaux.

Le cours se compose de trois grandes parties dédiées respectivement à l'étude :
- des éléments fondamentaux de l'économie de l'audiovisuel (définitions et historique, chaîne de valeur, gestion des droits, régulation)
- de l'impact sur cette économie du double mouvement de numérisation et de mondialisation que l'on constate depuis une dizaine d'années
- des modèles d'affaires des différents types d'acteurs et des stratégies qu'ils adoptent en réaction à ce mouvement, sur la base de cas concrets.

Mondialisation des contenus médiatiques (6401)

M. Arnaud Mercier

(novembre 2017)

Après un travail de définition de la notion et un large tour d'horizon des dimensions socio-historiques de la mondialisation, le cours revient en détail sur quelques dimensions plus spécifiques comme les flux migratoires et la cohabitation interculturelle, les théories de la mondialisation culturelle ou de la transnationalisation des flux médiatiques et bien sûr les phénomènes de crispation identitaire ou de rejet générés par cette nouvelle réalité.

Propagande et manipulation (6444)

M. Fabrice D'Almeida

PROGRAMMES DE COURS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2018-2019

Publicité et marketing (6186)

M. Rémy Le Champion

(nov.2016)

Programme non communiqué à ce jour

Sociétés et numérique (6023)

M. Romain BADOUARD

(oct.2018)

Le cours traite des grandes transformations sociales, économiques, politiques et culturelles portées par l'essor des technologies numériques et vise à permettre aux étudiants de porter sur ces grands bouleversements un regard à la fois compréhensif et critique. Y sont abordées des thématiques comme les transformations du lien social à l'ère numérique, le renouvellement des modes d'engagement politique, le rôle d'internet dans le fonctionnement du débat public, les nouvelles pratiques de production et de diffusion des oeuvres culturelles, la protection de la vie privée ou encore les modèles économiques propres au web.

1. Internet et débat public
2. Une histoire politique d'internet
3. Surveillance, contrôle et régulation du réseau
4. Les usages du numérique
5. Numérique et lien social (2 séances)
6. Introduction à l'économie numérique (2 séances)
7. Internet et pluralisme de l'information
8. Désinformation, rumeurs et propagande en ligne
9. Numérique et cognition
10. Culture et création